



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

### **Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative**

[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)

**Synthèse n°3**

**Période du 26 janvier au 11 mars 2018**



## Remarques générales

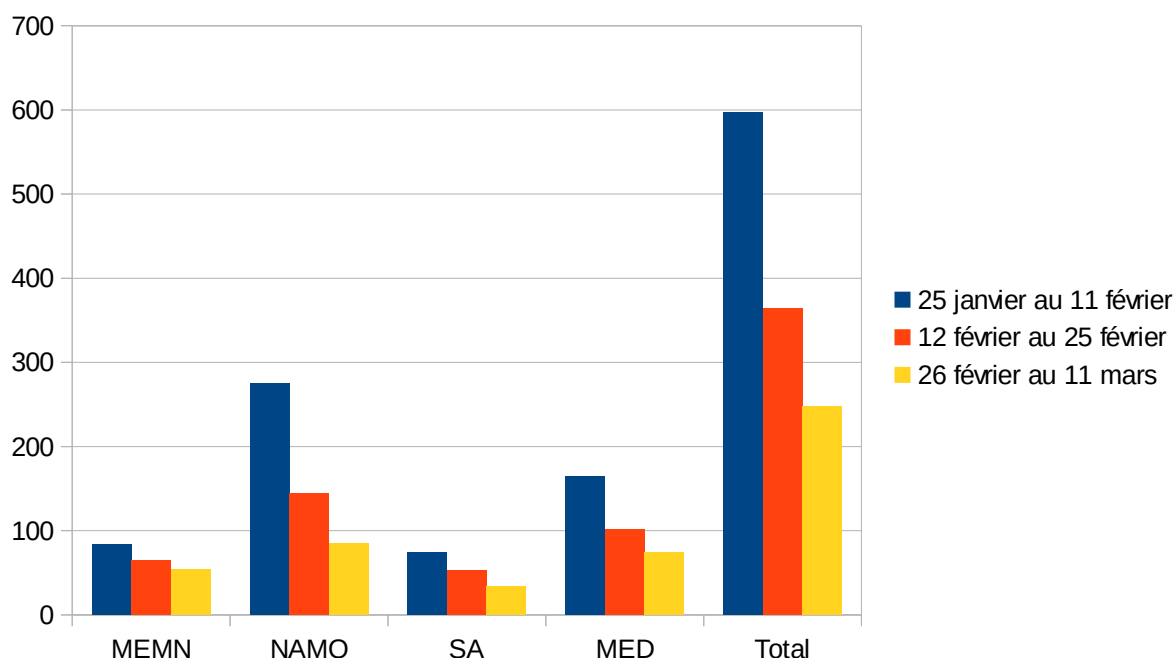
### Bilan quantitatif

#### Statistiques 26 janvier au 11 mars 2018

	Nombre de contributions	% / 4 façades	Nombre de votes	% / 4 façades
Manche Est – Mer du Nord	203	16,80%	1159	11,83%
Nord Atlantique – Manche Ouest	504	41,72%	5033	51,36%
Sud Atlantique	161	13,33%	1083	11,05%
MED	340	28,15%	2524	25,76%
<b>Total</b>	<b>1208</b>	<b>100,00%</b>	<b>9799</b>	<b>100,00%</b>

La Façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) concentre depuis le début de la concertation la plus grande partie des contributions (41,7 %) et des votes (51,36 %).

#### Evolution du nombre de contributions par façade – 26 janvier au 11 mars 2018

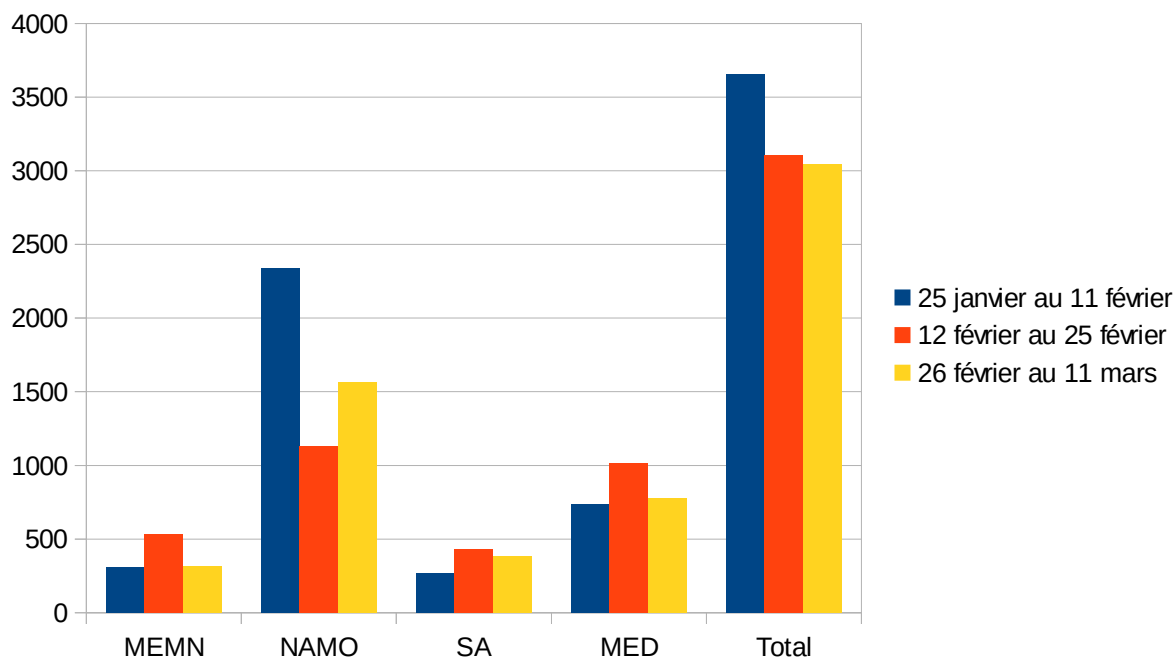


Au sein des façades, les thèmes suivants sont les plus nourris :

- en Manche Est – Mer du Nord (MEMN) et en NAMO : les activités et les usages (respectivement 43% et 49% des contributions) puis le bon état écologique (37% et 29 % des contributions).
- En Sud-Atlantique (SA) et en Méditerranée : le bon état écologique concentre 41 % et 53 % contributions, les activités et usages 35% et 35 %.

La partie « autres commentaires sur la vision » recueille pour toutes les façades le moins de contributions. Celle sur le Brexit en MEMN n'a recueilli pour le moment que deux contributions.

**Evolution du nombre de votes par façade – 26 janvier au 25 février 2018**



L'ensemble des façades présente le même rythme concernant les votes : pic de votes en deuxième période (12 février – 25 février), sauf Nord Atlantique - Manche Ouest pour laquelle les votes ont été moins nombreux en deuxième période qu'en première période (26 janvier – 11 février) et en troisième période (26 février au 11 mars).

## **Forme et contenu des contributions**

La politesse est de mise dans les contributions ainsi que dans les commentaires.

Une majorité des appréciations sont de nature positive. Les commentaires apportent souvent une information complémentaire, plutôt que contradictoire.

La grande majorité des contributeurs citent des exemples vécus, des constats, des exemples précis de lieu, y compris situés dans d'autres façades ou à l'étranger, ou d'espèces emblématiques. Les remarques ne concernent pas forcément la façade maritime pour laquelle elles sont faites.

Les contributions portent souvent sur une appréciation des politiques publiques telles que la protection des écosystèmes marins et littoraux, les transports, etc...et moins directement sur la planification des espaces maritimes.

Le croisement avec les productions des ateliers, orientées notamment sur des compléments à apporter aux travaux actuels d'élaboration des stratégies maritimes de façade sera utile pour cibler au mieux l'apport des contributions de la plateforme à l'élaboration des documents stratégiques de façade.

## Présentation des synthèses par façade

Les synthèses sont bâties de la manière suivante :

- bilan quantitatif : nombre total de contributions et de votes, répartition par thème, situation par rapport à l'ensemble des façades ;
- synthèse des contributions par thème, avec indication quantitative du nombre de contributions par questions, mais rédaction de la synthèse pour l'ensemble du thème ;
- mise en valeur des contributions les plus appréciées (likées) en annexe (ne sont décomptées que celles ayant plus d'un vote).

La synthèse des contributions par façade fera au maximum 10 pages.

Calendrier de rédaction des synthèses (périodicité de 15 jours)

Synthèse 1	26 janvier – 11 février 2018
Synthèse 2	12 février – 25 février 2018
<b>Synthèse 3</b>	<b>26 février – 11 mars 2018</b>
Synthèse 4	12 mars – 25 mars 2018

**Il est proposé de repartir à chaque fois de la synthèse précédente de sorte que la synthèse 4 sera la synthèse finale de la concertation.**

Les synthèses sont rédigées par l'équipe de la Délégation à la mer et au littoral.

MEMN	Dominique Colonna d'Istria et Marc Strauss
NAMO	Julia Jordan et Olivier Letodé
SA	Nadou Cadic et Maruan Basic
Méditerranée	Anne-France Didier et Christophe Madrolle



## Sommaire

<b>Synthèse des contributions pour la façade Manche Est – Mer du Nord</b>	Page 9
<b>Synthèse des contributions pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest</b>	Page 21
<b>Synthèse des contributions pour la façade Sud Atlantique</b>	Page 37
<b>Synthèse des contributions pour la façade Méditerranée</b>	Page 47





# Synthèse des contributions du public pour la façade Manche Est – Mer du Nord

Période du 26 janvier au 11 mars 2018

## Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% total 4 façades	% total / façade	Nombre de votes	% total 4 façades	% total / façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	76	6,29	37,44	737	7,52	63,59
Les activités et usages	87	7,20	42,86	330	3,37	28,47
risques	23	1,90	11,33	66	0,67	5,69
brexit	2	0,17	0,99	4	0,04	0,35
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	15	1,24	7,39	22	0,22	1,90
<b>Total façade MEMN</b>	<b>203</b>	<b>16,80</b>	<b>100,00</b>	<b>1159</b>	<b>11,83</b>	<b>100,00</b>
<b>Total des 4 façades</b>	<b>1208</b>			<b>9799</b>		

La façade MEMN recueille le plus de contributions concernant les activités et les usages (43%). Le thème du bon état écologique vient ensuite avec 37 % des contributions. Le thème du Brexit ne recueille à ce stade que deux contributions.

## Synthèse des contributions

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b>	<b>76</b>
<b>Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?</b>	<b>43</b>
<b>Pensez-vous nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Manche Est-mer du Nord ? Si oui, comment ?</b>	<b>33</b>

#### **A) L'action sur la réduction des pollutions venant de la terre doit revêtir deux formes qui se complètent**

##### **Les actions préventives**

- **Développer la recherche et sensibiliser le public**

Mettre en place une stratégie de connaissance du milieu marin à l'échelle de la façade, et assurer la transparence, la diffusion et la cohérence des données, notamment celles concernant la qualité des eaux estuariennes et marines. Il convient également d'organiser des campagnes régulières d'acquisition des connaissances ;

Un effort de clarté et de franchise doit être effectué vers la population et les usagers de l'espace marin (ne pas utiliser un vocabulaire technique ou scientifique que le public ne comprend pas) ; Lutter contre les espèces invasives qui menacent la chaîne alimentaire (ex : « *mnemiopsis leidyi* » qui consomme d'importantes quantités de zooplancton) ; Effectuer une synthèse exhaustive de la littérature scientifique sur l'impact du chalutage et du dragage, ainsi que sur les effets des rejets de dragage en mer.

- **Prévenir les pollutions dangereuses**

Mettre d'urgence en place un plan d'action préventif pour éviter que des munitions chimiques immergées (lieux connus) ne se dispersent, étant donné l'état de corrosion de leur enveloppe protectrice. Intégrer les risques de dépôts de munitions immergées, dans les études d'impact sur les extractions de granulats.

- **Modifier les pratiques agricoles et de pêche**

Développer une politique raisonnée, permettant de faire face aux conséquences multiples de l'élevage intensif (épandage, pollutions médicamenteuses, eaux pluviales et hydrocarbures...) et en développant des outils de diagnostic et de recherche ;

Augmenter le soutien des pouvoirs publics aux pratiques agricoles individuelles respectueuses de l'environnement (réduire très fortement les nitrates, les pesticides et les produits phytosanitaires) et mettre en place des plans de passage à l'agriculture biologique ; Orienter les aides vers l'agro-écologie et l'agriculture biologique ; le bio doit devenir une norme (baisse de la TVA pour l'achat de produits bio non transformés) ;

Imposer aux structures « *récalcitrantes* », des plans simplifiés de gestion des cours d'eau, pour éviter les trop grandes quantités de nitrates et pesticides. Diminuer les seuils de polluants et mettre en place des filières adaptées.

Réorienter les subventions vers la pêche traditionnelle ;

Promouvoir une pêche raisonnée « *ne raclant* » pas les fonds marins.

- **Augmenter la surveillance et les sanctions**

Mener, avec une fréquence régulière, des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; renforcer la surveillance de nuit et par grand vent, au moyen de drones.

Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. Ajuster le coût des amendes, qui doivent être systématiques, à l'évaluation financière des conséquences des dégradations ;

- **Innover**

Créer des bassins de rétention des eaux, en cas de fortes précipitations, pour pouvoir les traiter spécifiquement ensuite. (capacité insuffisante des stations d'épuration) ; Afin de ne pas faire disparaître les plages, il faut interdire de draguer le sable au large.

Inciter les entreprises à produire moins d'emballages plastiques non recyclables, en instaurant un Plan de suppression progressif.

Informers la population des effets néfastes sur l'environnement de l'usage de certains produits ménagers et d'hygiène (désinfectants, lessives) ; Imposer que les notices de ces produits indiquent clairement leur impact écologique ; Mettre en avant la fabrication maison de produits ménagers usuels (lessives, vaisselle, dentifrice...)

Trouver des solutions pour neutraliser les effets des médicaments qui vont dans la mer.

Mettre des grilles à la source dans le réseau pluvial pour récupérer notamment les plastiques et les mégots ; valoriser l'eau de pluie et la considérer comme une ressource.

## Les actions réparatrices

- **Lutter contre les déchets**

Les décharges et les déchets flottants : faire un inventaire public des décharges en activité ou anciennes, autorisées ou non et éliminer les décharges côtières et à proximité des cours d'eau ; Excaver les anciennes décharges créées dans des valliées et traiter les déchets qui se retrouvent sur la plage du fait du recul de la falaise ; Mettre en place un plan coordonné de réduction des macro-déchets flottants ou échoués dans les fleuves, les ports, le littoral et en mer (Site Robin des bois 2009 Grenelle de la mer).

Les collectes : permettre gratuitement à tous d'apporter ses déchets dans une benne (zones commerciales, zones industrielles, ...) plus particulièrement devant les déchetteries en dehors des horaires d'ouverture ; appliquer la loi sur les abandons de déchets ; Remettre en place les consignes, inventer des collecteurs de bouteilles, cannettes, pailles, etc ; Organiser des opérations de ramassages réguliers par les communes ou par les citoyens : sorties extra-scolaires, chantiers d'insertion, nettoyage des plages, des fleuves, des campagnes lors des manifestations solidaires de type Téléthon, Sidaction, octobre rose, etc ; Installation et vidage de bacs à marée attractifs incitant le public à ramasser spontanément les déchets ; Mettre un bateau sur chaque fleuve pour ramasser les déchets flottants, ou installer des systèmes de rétention sur les fleuves.

La sensibilisation : mettre en place une signalétique sur les sentiers et les plages, commune à tout le littoral ; Informer le public sur l'intérêt de la valorisation des déchets ramassés et de leur recyclage ; Faire des campagnes de communication autour de grands événements ; Créer une journée "Plus belle la vie sans déchets".

Les mesures répressives : Instaurer une taxation ciblée sur les emballages polluants, les micro billes, les lingettes... ou interdire leur fabrication ; revoir la législation sur le rinçage des cuves en mer et punir beaucoup plus sévèrement toute pollution volontaire ou involontaire (principe pollueur-payeur).

- **Autres propositions**

Rentabiliser le traitement des boues de dragage à terre, les utiliser pour l'amendement des sols sablonneux pour éviter les rejets en mer ; Construire des usines de recyclage hydraulique pour les déchets marins (création d'emplois pour les ramasser) ; Élaborer un plan de relocalisation de l'économie, afin de réduire le trafic maritime et de mieux gérer les déchets ; Instaurer dans le cadre de la réglementation des ports, une tarification favorable sur les droits de port et les différents services portuaires, pour favoriser les navires marchands équipés de systèmes de propulsion au GNL ; Equiper les ports d'installations en conséquence ; Promouvoir les caboteurs secs ; La gouvernance du littoral ne doit pas être aux mains des seuls pouvoirs locaux mais être partagée avec le monde du sport, et celui du tourisme.

## **B) Il est nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Manche Est-mer du Nord**

- **Par un renforcement de la réglementation et des contrôles**

Appliquer les lois (notamment la loi Littoral) et renforcer les contrôles ;

Renforcer la réglementation sur les moteurs (scooters des mers), pour réduire le bruit, les émissions de CO2 et de particules fines ;

Interdire la circulation lors des tempêtes.

Proscrire les dragages polluants et menaçant les écosystèmes marins, notamment en baie de Seine ; nettoyer les zones industrielles et portuaires ; lutter contre les rejets en mer (déchets plastiques, paraffines et huiles de palme, fioul lourd et autres lavages de cuves en pleine mer, pertes de conteneurs...).

Faire appliquer la loi concernant la taille minimum des espèces pouvant être pêchées par les pêcheurs professionnels et de loisirs. Interdire la pêche électrique ; renforcer les contrôles des espèces, habitats et écosystèmes marins dans les aires marines protégées ;

Embaucher davantage de garde-chasse pour mieux contrôler les chasseurs d'oiseaux.

- **Par un développement des zones protégées**

Déployer les aires marines éducatives sur la façade Manche Est - Mer du Nord ;

Réduire les zones où le chalutage est autorisé et les subventions concernant le prix du diesel.

Protéger les zones qui servent d'abri hivernal aux poissons et y interdire la pêche.

Multiplier les zones refuges ; interdire totalement la pêche jusqu'à 5 milles des côtes.

Inscrire les trames vertes et bleues dans les schémas d'aménagement des domaines portuaires.

- **Par une augmentation du budget qui lui est consacré**

La protection des milieux marins passe par une augmentation du budget qui lui est alloué ; il est actuellement de 60M€ au lieu des 170M€ estimés lors du Grenelle de la mer. Les moyens du Conservatoire du littoral sont très insuffisants.

## **2 – Activités et usages**

	<b>Nombre de contributions</b>
<b>Total thème</b> [84 comptabilisés mais 87 décomptés, à vérifier]	<b>87</b>
<b>Comment voyez-vous l'avenir des ports et du trafic maritimes, qui sont intimement liés à l'identité de la Manche et à son économie ?</b>	<b>17</b>
<b>Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient sources de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?</b>	<b>20</b>
<b>Plusieurs projets de champs d'éoliennes en mer sont en cours de réalisation et le potentiel pour en faire d'autres est important, mais à quelles conditions ?</b>	<b>14</b>
<b>Partagez-vous l'idée que la pêche et l'aquaculture sont des marqueurs de l'identité du littoral de Manche Est-mer du Nord ?</b>	<b>9</b>
<b>Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?</b>	<b>24</b>

## **A) L'avenir des ports de la façade passe par la coopération transfrontalière et le développement des infrastructures vers l'hinterland**

- **Renforcer la coopération transfrontalière et entre les ports de la façade**

Il est essentiel, pour faire face à la concurrence des ports d'EUROPE du NORD, d'aider par une politique volontariste au développement des infrastructures multi-modales de transport des marchandises ;

La priorité doit être mise sur une coopération et une complémentarité transfrontalière incluant les ports français, belges et néerlandais, coopération s'appuyant sur la multi modalité ;

Rapprocher les lieux de déchargement – essentiellement Anvers – des lieux de consommation en Hauts de France, permettrait de réduire l'empreinte carbone du transport par camion ; l'agrandissement du port de Dunkerque est nécessaire ;

Les innovations liées à l'arrivée du GNL (gaz naturel liquéfié), doivent s'inscrire dans une politique d'investissement massif pour la modernisation des ports et la construction d'infrastructures connexes performantes sur les plans environnementaux et économiques, pour relier ports et métropoles françaises. Encourager une coopération dynamique et commerciale, et une politique concertée d'investissements entre tous les ports côtiers et intérieurs de la façade, y compris les ports décentralisés et les ports du détroit (Calais et Boulogne), notamment pour les équipements GNL ; montrer ainsi que les ports sont au cœur de la transition énergétique.

Mettre en place un protectionnisme européen (surtout vis-à-vis de l'Asie)

Envisager une gestion globale des ports secondaires de Granville au Tréport (les ports du détroit ont une autre logique) ; Mettre en place un plan de développement maritime et touristique pour Cherbourg et chercher une complémentarité avec les autres ports de la région et non une concurrence.

Une coordination est nécessaire avec la façade Nord Atlantique Manche Ouest - NAMO, et dans un deuxième temps avec les pays voisins.

- **Développer les liaisons terre-mer**

La compétitivité des ports normands devrait être accentuée pour redonner l'envie aux affréteurs/armateurs de vouloir venir y faire escale (privilège des dockers, interconnexion avec l'hinterland) ;

Ne pas laisser L'École Nationale de la Marine Marchande du Havre s'en aller à Marseille ;

Développer le ferroutage, en particulier une voie ferrée plus performante entre Cherbourg et l'axe Seine. Procéder à un véritable désenclavement du Grand Ouest ; Redéployer le fret ferroviaire pour protéger nos eaux ;

Il existe en région, un fossé entre le monde marin et les terriens. Il faut recenser toutes les activités et préserver à terre les espaces économiques nécessaires à l'économie de la mer.

Orienter les dépenses publiques vers la restauration du patrimoine plutôt que vers des équipements modernes inutiles et surdimensionnés ; La solution est donc dans la modération de nos activités, le partage de l'espace et de la ressource et le respect des autres.

## **B) Des avis réservés et contrastés sur le développement de l'énergie éolienne en mer**

La raison principale qui oblige à installer des parcs éoliens de mauvaise qualité aux mauvais emplacements, c'est parce que le prix du Kwh est trop bas. Il faut faire payer plus cher au consommateur, il consommera moins, donc aura besoin de moins d'éolienne et le matériel installé sera de meilleure qualité.

Les projets d'énergie Marée-Motrice, les Hydroliennes, doivent être développés avec tout le potentiel de courants dû au marnage très généreux en face de nos côtes ; mais entre Dieppe et Le Tréport, 62 éoliennes vont venir barrer l'horizon ; le seul avantage des éoliennes en mer est l'existence à leur base d'un récif artificiel dont l'efficacité sur la biodiversité a fait ses preuves ; Subventionner la recherche pour trouver des alternatives à l'éolien dont les effets sont trop néfastes (risques, pêche...) ; Proscrire les éoliennes visibles depuis les plages du débarquement qui doivent rester un lieu de mémoire et de recueillement ; Promouvoir les coopératives de citoyens à but non lucratif permettant de donner à tous le droit et le pouvoir de produire de l'électricité sans autre but que de la fournir à prix coûtant ; Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, en associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales. Il faut accepter les éoliennes (comme on a accepté les moulins), prix de notre confort. Il faut développer une véritable filière éolienne locale dans sa totalité (conception, raccordement électrique, construction, maintenance...).

### **C) La pêche et l'aquaculture en Manche mer du Nord, comme dans les autres façades**

Renforcer la réglementation sur le chalutage et surtout la faire appliquer par une augmentation des contrôles des pêches ; La législation doit être la même pour tous en matière de prélèvement, de période de pêche (oui à une fermeture générale en hiver), de zone de pêche (création de sanctuaires) et de taille : 45 cm.

Instaurer une période de repos biologique pendant la reproduction des espèces en déclin ; période pendant laquelle la pêche doit être interdite ;

Durcir la réglementation sur les dragages qui ont des conséquences néfastes sur la pêche - disparition de zones de frayères – mais aussi sur l'érosion côtière et les plages touristiques.

Mettre en place une réglementation ferme pour interdire l'accès à cette mer fermée à tous les navires de pêche de plus de 24m ; limiter la pêche industrielle en Manche Est Mer du Nord - MEMN- au profit de la petite pêche côtière ;

Qu'il soit électrique ou classique, le chalutage déstructure les fonds, les désertifie et n'est pas sélectif ; avec les quotas, les pêcheurs rejettent en mer des quantités considérables de poissons morts.

Créer des parcs fermés au public et à la pêche sur des segments de temps de deux ou trois ans voir plus, pour recréer des zones de frayère et de reconstitution de ressources ;

Augmenter la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'aquaculture.

### **D) Une volonté de mieux organiser le tourisme et les loisirs nautiques**

- **Mieux gérer la fréquentation**

Pour une même fréquentation touristique, il conviendrait de mieux répartir les flux entre le littoral et l'intérieur des terres, diminuer la pression touristique sur le littoral et mieux équilibrer l'impact touristique sur le territoire ; par ailleurs une réflexion est à mener sur le développement des séjours longs : une semaine au lieu de deux jours ;

Les projets touristiques doivent à la fois répondre aux attentes des clientèles et proposer des approches inclusives associant la population, les porteurs de projets, les élus et les associations concernées ;

Promouvoir les mobilités douces, les activités en relation avec la nature, la qualité d'accueil et les démarches exemplaires en matière d'environnement, y compris dans les zones portuaires ;

Identifier des aires touristiques cohérentes et organiser les aménagements en conséquence. La Hague avec ses influences irlandaises -paysages, festivals, musique-, la baie du Mont St Michel avec le thème de l’imaginaire médiéval.

Une meilleure communication entre tous les acteurs locaux (y compris les services de L’État) permettrait de développer davantage les retombées économiques du tourisme local.

- **Préserver l’attractivité du littoral**

Les projets touristiques doivent avant tout s’appuyer sur la beauté des paysages ; ne pas laisser des lotissements inesthétiques se construire n’importe où ;

Renforcer la réglementation sur les nuisances sonores et écologiques (jetskis) ; Interdire les engins à moteurs entre le 15 juin et le 15 septembre (danger pour baigneurs et surfeurs) ;

Sensibiliser les habitants du long de la Seine au lien géographique qui les unit à La Manche ; Établir une carte “culturelle et touristique” de l’ensemble de l’estuaire de la Seine ;

Encourager les acteurs de l’éducation à l’environnement et au développement durable et les administrations concernées, à partager leurs connaissances et points de vue avec les opérateurs du nautisme et des sports littoraux ; Soutenir le réseau des musées maritimes pour leur permettre de survivre.

Créer un Label Écologique pour les Clubs liés aux activités nautiques (subventions supplémentaires pour les associations qui respectent un cahier des charges) ;

Rendre à nouveau accessibles tous les spots de surf du littoral (ex Dieppe interdit à cause de la proximité du terminal trans-Manche)

### 3 – Les risques littoraux

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b>	23
<b>Comment se prémunir des risques liés à l’érosion côtière, à la submersion marine et au changement climatique sur le littoral ?</b>	23

#### A) La protection

- **Réparer et protéger la nature**

Laisser faire la nature à certains endroits ; Recréer les dunes avec l’aide de barrière de piquets qui retiendront le sable ; Prononcer un moratoire sur les constructions sur le littoral.

Éviter les siffle-vent permet de réduire l’emprise du vent, canaliser la population pour éviter de piétiner la flore fixatrice des dunes ;

Afin de limiter l’érosion il faut maintenir les galets au pied des falaises, et donc construire des épis en bois tous les 100 m ; les déblais des chantiers de terrassement pourraient servir à renforcer des zones érodées. Les ouvrages en dur ne sont pas toujours à proscrire ;

- **Contrôler et limiter l’implantation des activités sur le littoral**

Remplacer la pratique de « l’enduro » par des manifestations plus adaptées à l’environnement.

Les activités nouvelles (équipements énergétiques ou extraction de matériaux), souvent mal acceptées par les riverains, devraient supporter une taxe affectée à la protection du littoral, ce qui aiderait à l’acceptabilité sociétale de ces activités ;

## **B) L'adaptation**

Améliorer la résilience chez la population (information, sensibilisation...);

Adopter une démarche de planification urbaine audacieuse ; dessiner et projeter le repli urbain des villages côtiers (anticiper l'érosion marine), accompagner les agriculteurs pour mettre en œuvre des pratiques culturales qui préservent la fertilité des sols et en limitent l'érosion (le non retournement des sols) ;

Envisager le retrait à l'intérieur des terres des activités économiques et des habitations localisées dans les zones inondables et élaborer un plan de recul de l'habitat littoral.

Anticiper la montée des eaux et créer des mers intérieures (avec des petits ports) comme le font les Néerlandais.

## **C) Clarifier les compétences en matière de gestion des risques**

Gérer le littoral en fonction de la nature et non contre elle.

Les modifications récentes de la loi GEMAPI ont opacifié le dispositif d'origine, et il est aujourd'hui difficile de comprendre qui est compétent sur quoi. La conservation du littoral et la gestion des risques sont trop éparpillées à différents niveaux de compétences.

Il faut absolument limiter le nombre d'interlocuteurs qui ont une compétence « protection du littoral » et instaurer une seule gouvernance élargie à tous les acteurs du territoire et non plus seulement aux élus ; par contre il est indispensable que le niveau désigné ait toutes les compétences nécessaires sur ce domaine. Que la compétence "protection du littoral" du niveau des Pouvoirs Publics désignés, soit une compétence obligatoire, à concurrence du financement maximum prévu par la loi ;

Qu'une priorisation des territoires, dont le littoral est à protéger, soit accordée aux zones urbanisées et aux zones porteuses d'activités économiques et d'emplois.

## **D) Développer les suivis scientifiques pour mieux comprendre les mouvements des courants et anticiper les submersions**

En fonction des suivis réalisés, il faut construire des plans d'intervention d'urgence et disposer d'un plan de gestion du trait de côte sur tout le littoral, en donnant la priorité aux zones à renforcer.

## **4 – Le Brexit**

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b>	2
<b>Quelles sont les conséquences possibles du Brexit et comment y faire face ?</b>	2

Dans le cadre de la convention OSPAR, lutter contre les rejets de granulés plastiques industriels, très chargés en hydrocarbures et en PCB, venus des stations d'épuration anglaises ;

Inquiétude sur les conséquences du Brexit sur les accords de Granville (pêche).



## 5 – Autres commentaires sur la vision d’avenir proposée

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b> [15 comptabilisés mais 11 décomptés, revoir S1]	<b>15</b>
<b>Comment définiriez-vous l’identité et les singularités de la façade ?</b>	<b>3</b>
<b>Que pensez-vous de la vision d’avenir proposée ?</b>	<b>8</b>

Il est indispensable d’ouvrir le débat et les échanges sur cette vision d’avenir à l’échelle transfrontalière, et avec les métropoles régionales (Lille et Rouen) pour conforter systématiquement leurs relations avec la façade maritime ;

Le préfet maritime est le mieux placé pour assurer la coordination/concertation entre les acteurs maritimes de la façade et les acteurs économiques, touristiques et sociaux de la bande côtière, fluviale et ferroviaire, et de l’hinterland à courte et longue distance ;

Les documents stratégiques de façade -DSF- privilégient une vision trop économique et apparaissent insuffisants pour assurer le bon état écologique des eaux qui est essentiel pour la sauvegarde de l’espèce humaine ;

Continuer à partager l’espace de manière harmonieuse et diversifiée.

Le trafic maritime est en constante progression et il faut continuer à le développer ;

Le littoral est relativement préservé de l’urbanisation, un linéaire important appartenant au Conservatoire, il faut continuer dans cette voie. La façade doit devenir une référence en termes d’aquaculture

Il appartient aux autorités nationales et locales de veiller au bon usage des espaces, ce qui suppose la mise en place d’instances de concertation et de régulation locales.

## Contributions les plus appréciées pour la façade Manche Est – Mer du Nord

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

Bernard Chemin, le 01 Février 2018 – 9h11 : *«Revenir à une agriculture moins polluante»*.(17 likes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h00, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Manche Est – Mer du Nord : *« La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Manche Est – Mer du Nord. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. »* (32 likes).

Pipil, le 26 février 2018, 14h40, Les déchets solides *« constat : Des déchets issus essentiellement de la pétrochimie pullulent sur les côtes de cette façade (granulés plastique, bouteilles, paraffine ...). Je souligne ici le travail de l'association "SEAMER" qui quantifie, identifie et retrace les sources de ces pollutions (décharge à ciel ouvert en bord de mer, apports fluviaux, pollution accidentelles, rejets volontaires ...). Il est requis de supprimer toute source de pollution continue ( nettoyage des zones d'accumulations ). Il est requis d'installer des systèmes de rétention sur les fleuves afin de retenir en amont la majorité des déchets flottants qui s'écoulent vers la mer. Il est requis de revoir la politique globale de gestion des emballages via une taxation ciblée sur les emballages polluants visant à diminuer leur quantité, ce qui d'ailleurs aurait dû être fait bien avant d'imposer le tri au consommateur. Il est requis de punir sévèrement toute pollution volontaire et de revoir la législation sur le rinçage des cuves en mer »*. (13 likes)

### 2 – Activités et usages

Pierre-Yves Etesse, le 31 janvier 2018 – 21h14: *«La pêche des poissons en train de se reproduire est une honte ! Par exemple la pêche du bar en ce moment sur le plateau de Rochebonne. Comment nous expliquer que le bar est une espèce en déclin , à protéger etc , demander aux amateurs et aux pêcheurs sous marins, voire aux ligneurs pros de modérer leurs prises, et en même temps, laisser des chalutiers pélagiques ratisser des poissons vulnérables parce que rassemblés, et plein d'oeufs qui sont l'avenir de l'espece? sans compter que la filière "amateur" et " metier de l'hameçon" rapportent bien plus au total.»*.(10 likes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : *« Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Manche Est - Mer du Nord, il faut apporter à ce développement*

*cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales ».*

### **3 – Les risques littoraux**

Fabrice JH, le 29 Janvier 2018 – 21h02 : *«J'ai travaillé sur le sujet et notamment sur les plans divers et variés de submersion. Est il envisagé un retrait à l'intérieur des activités économiques et des habitations dans les zones inondables , toutes repertoriées dans les « PPRI, PPRL, PAPI, PSR » ? Pour ce qui est des zones humides et des plages grignotées par l'urbanisation dans le Calvados ( il n'existe dans ce département quasi plus de plages au sens d'organisme mouvant autonome), peut être faudrait il qu'un moratoire soit prononcé sur les constructions sur le littoral.»*.(4 likes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58 , *Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : « Avec l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des côtes, plus de 50 % du littoral de Normandie et des Hauts de France reculent. La mer grignote le rivage et l'urbanisation galope sur les côtes. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit donc veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral; - Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ».*

GPMD, 2 mars, 18h37 *Une bonne appréhension des enjeux .... « Les courants marins naturels conduisent progressivement à une érosion des matériaux du littoral. De même, les risques de submersion sont des enjeux naturels à prendre en considération. Il est nécessaire : - d'assurer un suivi bathymétrique des fonds et des plages du littoral et un suivi piézométrique des eaux sur l'emprise terrestre du littoral - d'assurer une analyse scientifique de ces suivis bathymétrique et piézométrique afin de comprendre les phénomènes observés et anticiper les actions à conduire pour se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique - de faire des analyses de risques, permettant de caractériser les enjeux et les aléas des événements exceptionnels ou liés au réchauffement climatique, puis de construire des plans d'intervention d'urgence pour être prêt à parer à ces risques ».*

### **4 – Le Brexit**

### **5 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée**

Manu Delcroix, 24 Février 2018 – 13h09, *Un espace partagé : « C'est une des rares zones littorale où beaucoup d'activités se côtoient, avec plus ou moins de facilité. Essayer de trouver cette diversité et cet équilibre ailleurs ! Continuons à nous entendre et à partager cet espace. Tourisme, de masse et de niche Industries pétrolières, gazières, automobiles, agroalimentaires Aquaculture, en mer ou à terre Réserves naturelles protégées Aérien et aéronautique Recherche et Innovation Pêche Pro et Amateur, en mer ou à terre Zone d'habitations résidentielles et secondaires Ports*

*commerciaux, militaires et de plaisance Nucléaire Sports nautiques Zone d'échanges internationaux EMR Chasse Patrimoine et j'en oublie » (2 likes).*

*ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME, 28 Février 2018 – 14h49, Le "bon usage" et le partage de l'espace entre les utilisateurs « Les enjeux liés à l'environnement n'ont pas à être opposés aux enjeux économiques et aux enjeux d'aménagement du territoire, mais ces axes peuvent être abordés de manière cohérente et complémentaire, considérant qu'un environnement de qualité contribue à servir les stratégies de développement économique et humain. Il y a une nécessité au "bon usage" et au partage de l'espace entre les utilisateurs : il nous semble qu'il appartient aux autorités nationales et locales de veiller au bon usage des espaces, ce qui, au-delà de la nécessaire application des dispositions réglementaires, suppose la mise en place, à des échelles locales (plus pertinentes) d'instance de concertation et de régulation. Les littoraux et la mer font en effet l'objet de nombreux conflits d'usage potentiels, qui demandent à être régulés. » (2 likes).*

# Synthèse des contributions pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Période du 26 janvier au 11 mars 2018

## Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% total 4 façades	% total / façade	Nombre de votes	% total 4 façades	% total / façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	146	12,09	28,97	1756	17,92	34,89
Les activités et usages	246	20,36	48,81	2462	25,13	48,92
Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral	67	5,55	13,29	582	5,94	11,56
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	45	3,73	8,93	233	2,38	4,63
<b>Total façade NAMO</b>	<b>504</b>	<b>41,72</b>	<b>100,00</b>	<b>5033</b>	<b>51,36</b>	<b>100,00</b>
<b>Total des 4 façades</b>	<b>1208</b>			<b>9799</b>		

La Façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) concentre depuis le début de la concertation la plus grande partie des contributions (41,7%) et des votes (51,36%). La moitié des contributions concerne « les activités et les usages » (49%). Le bon état écologique des milieux marins recueille ensuite 29% des contributions.

## Synthèse des contributions

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Nombre de contributions
<b>Total Le bon état écologique des milieux marins et littoraux</b>	<b>146</b>
<b>Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?</b>	<b>89</b>
<b>Comment renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Nord Atlantique - Manche Ouest?</b>	<b>57</b>

Les contributions appellent tout d'abord à **mieux connaître les écosystèmes marins et littoraux et à partager cette connaissance**. Il est nécessaire de renforcer les actions permettant d'augmenter les connaissances, de les partager, et de sensibiliser le public à ce bien commun.

Il est nécessaire de :

- disposer d'un niveau de connaissance homogène sur la mer et le littoral ;
- mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ;
- mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de tourisme, élus, citoyens, professionnels ...) des outils et données « en open data » (et moyens si possible) pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain ;
- de grandes campagnes de communication et de sensibilisation à l'égard de tous (enfants et adultes) seraient utiles, notamment l'été ;
- créer un contre pouvoir citoyen « Les veilleurs du littoral », indépendants et bénévoles, dans chaque commune du littoral comme représentants des citoyens et interface entre les parties (administrations, associations etc.) ;
- parrainer un collégien pour sensibiliser les autres à l'importance de la préservation du littoral ;
- Indiquer au moment des grandes marées les quantités de pêche de coquillages.

Les contributeurs sont nombreux à appeler à **l'application stricte de la réglementation en vigueur**. L'application drastique des lois actuelles (préservation des zones humides, principe pollueur-payeur, assainissement...) est souhaité, avec des contrôles stricts et des sanctions, avec des magistrats dédiés et formés à traiter les cas de délit contre l'environnement et la santé. Les acteurs ayant une activité polluante doivent tous faire l'objet d'un contrôle et de poursuites le cas échéant.

- accélérer la mise en œuvre des politiques publiques ;
- conserver intégralement les dispositions actuelles de la loi littoral et mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral ;
- faire respecter la réglementation existante concernant la pollution des sites ;
- les schémas d'aménagement et de gestion des eaux doivent être des priorités ;
- faire connaître la réglementation au grand public sur l'entretien des berges sur les dépôts sauvages dans les rivières et autres.

**Une politique coordonnée de réduction des déchets à terre et en mer est souhaitée**, permettant de :

- réduire les pollutions à la source (et favoriser les emballages biodégradables, systèmes de consignes), éduquer et sensibiliser le public au niveau national.
  - éducation civique en classe mais également lors du futur service national ;
  - reprise de la gestion de la plateforme Info littoral propre [à vérifier].
  - journée nationale (minimum 1/an) de travail effectif et obligatoire de ramassage/traitement de déchets ;
  - mise en place d'une plateforme informatique des signalements des pollutions et atteintes aux droits de l'environnement ;
- interdire tout composé chimique persistant ayant des effets délétères à long terme (POP, perturbateurs endocriniens, ...) ;
- mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur ;
- améliorer la collecte, le ramassage des déchets sur les plages, avec par exemple un système de points en fonction de la quantité de déchets récolté (écocitoyenneté) ;
  - sensibiliser le public sur la pollution générée par les mégots de cigarette. Obliger les fabricants à participer au financement de cette campagne ;
  - inciter les communes littorales à mettre en place des sacs plastiques poubelles officiels, au point poubelle officiel, pour favoriser les ballade-ramassage d'ordures citoyennes ;

- mise en place d'opérations de ramassage réguliers par les communes.
- mise en place d'une signalétique commune sur le littoral visant à sensibiliser aux abords des plages et sentiers.
- prise en compte des polluants chimiques (et non plus uniquement bactériologiques) dans les critères de qualité des eaux de baignade (avec affichage obligatoire sur la plage) ;
- réprimer tous ceux qui polluent : à commencer par la verbalisation des gens jetant leurs mégots, emballages, etc.. sur le domaine public et espaces naturels.
- lutter contre les pollutions d'algues vertes ;
- développer et renforcer le recyclage des déchets,
- créer des plateformes poubelle avec une contrepartie financière pour que les pêcheurs puissent ramener quand ils le peuvent, les déchets qu'ils trouvent en mer (réfrigérateurs, pneus...) ;
- mettre en place une filière de déconstruction des navires ;
- mettre en place des incitations fiscales pour la création d'un écosystème autour du recyclage.

**Une approche intégrée à l'échelle des bassins versants est nécessaire, associant l'ensemble des activités et acteurs concernés, et les sensibilisant aux enjeux de la mer et du littoral.**

L'**aménagement du territoire** doit être pensé de manière globale :

- à l'échelle des territoires rétro-littoraux : permettre de revaloriser les secteurs ruraux à l'intérieur des terres, de manière à lutter contre la densification des côtes ;
- limiter l'artificialisation des territoires littoraux et de végétaliser les sols. Les zones naturelles tampons servant de filtre naturel entre la terre et la mer doivent être protégées ;
- replanter les haies et renforcer le maillage bocager, rétablissement de retenues collinaires.
- rénover les canaux bretons.
- interdire le stationnement des véhicules sur le Domaine Public Maritime et sur les espaces littoraux non aménagés.
- favoriser l'accès littoral par déplacements doux.
- Obligation de SCOT avec volet maritime.

En matière d'**assainissement**, le traitement des eaux pluviales doit être amélioré et les rejets d'eau pluviale directement dans la mer prohibés. Il faut doter les communes des moyens d'établir des installations d'assainissement performantes et de mettre en œuvre leur plan de suppression des exutoires du littoral, de développer ou de renouveler les stations d'épurations pour qu'elles soient écologiques. Il serait utile d'améliorer les contrôles des vidanges de campings littoraux. Certaines contributions militent pour un assainissement individuel plutôt que collectif.

Les **solutions par la nature** doivent être développées : utiliser les algues pour les engrais par exemple, phytoépuration, utiliser des laitues d'eau pour filtrer les cours d'eau, laisser libre le lit des rivières et des fleuves, planter des végétaux favorisant l'élimination des composés phosphorés et azotés à proximité des lieux à forte concentration humaine ou agricole sous forme de micro station de "lagunage".

Concernant le **dragage**, les contributeurs demandent une réglementation plus stricte pour :

- promouvoir le retour des ports à sec,
- ne plus permettre aux collectivités de rejeter les produits de dragage des lits de rivière et des bassins portuaires en bord de mer.
- arrêter l'immersion des boues de dragage dans les ports, développer le traitement des boues par les régions.
- prévoir des études sur l'impact environnemental avec une traçabilité des boues.

Concernant la **gestion du trait de côte** [à reporter dans partie 3 risques ?], plusieurs pistes sont évoquées :

- renforcer le trait de côte par des actions ponctuelles là où c'est possible et mieux protéger les estrans pour éviter toute destruction de leur biodiversité ;
- tout nouveau projet d'implantation d'installations littorales devrait prendre en compte les zones de submersion futures. Les installations existantes dans les zones définies devraient faire l'objet d'une réévaluation complémentaire de leur sécurité pour s'assurer que les conséquences d'une submersion future sont maîtrisées.

### **Les activités faisant l'objet des contributions :**

Concernant l'**agriculture**, un changement de pratiques agricoles est souhaité, à initier dès la formation. Il doit être encouragé par une réglementation stricte en zone littorale et par des mesures d'incitation aux pratiques vertueuses et écoresponsables : gestion raisonnée des engrais et pesticides, gestion des déchets organiques, amélioration de l'épuration des eaux issues des exploitations agricoles, rotation des terres, limitation des élevages industriels notamment porcins pour lutter contre la prolifération d'algues vertes, développement des circuits courts, diversification des productions agricoles, pluriactivité (écotourisme), soutien à l'agriculture biologique à proximité du littoral, promouvoir l'élevage extensif et la saliculture comme levier important de la gestion des zones humides retro-littorales. Une réglementation de taux de nitrates par exploitation en fonction du nombre de bêtes est proposé.

Il faut également veiller aux pratiques de jardinage des particuliers.

De nouvelles pratiques et filières de **pêche** sont également souhaitées : plus vertueuses, plus sélectives, adaptées à chaque espèce, pour assurer le renouvellement des espèces et la pêche sur le long terme. Le contrôle et la réglementation doivent être renforcés. En matière de gestion et de préservation des ressources halieutiques, les pistes suivantes sont évoquées :

- l'éducation des consommateurs, depuis l'école, et avec des informations sur les espèces proposées sur les étals des poissonniers,
- la création de zone de réserve de pêche avec des récifs artificiels apparaît comme une solution partager, et l'agrandissement temporaire des périmètres des parcs naturels pour que les stocks se reconstituent,
- réduire le gaspillage, en améliorant les prédictions de consommation, et en ajustant les quantités pêchées ;
- améliorer la gestion de la pêche de loisir pour certaines espèces en danger (fixation de quotas, déclaration de captures...) ;
- limiter la pêche de loisir sur l'estran lors des grandes marées ;
- créer une « brigade bleue », composée de volontaires et de professionnels du secteur conchylicole pour améliorer le contrôle ;
- contrôler davantage la pêche à pied.
- harmoniser la réglementation pêche à pied entre département.

Concernant l'**aquaculture**, il s'agit de développer cette activité tout en limitant ses impacts environnementaux et en diversifiant les sources d'alimentation du poisson. Associer l'aquaculture et la pêche en développant des nurseries et des dispositifs à concentration des poissons.



En matière d'**extraction de granulats**, les contributeurs s'interrogent sur la compatibilité entre la protection des dunes marines et de la biodiversité et les extractions de sable coquillier. Il est nécessaire de renforcer les études d'impacts des concessions minières en mer.

Les **activités de production d'énergies renouvelables** doivent également se faire en protégeant l'environnement, la première action étant de réduire la consommation d'énergie et de rénover les bâtiments notamment publics. Des inquiétudes sont exprimées sur :

- les pollutions générées par les installations en mer d'éoliennes et la dangerosité de l'enfouissement de câbles électriques de raccordement des éoliennes au réseau sous des espaces publics tels que les plages.
- Les impacts de l'éolien en mer sur les réserves halieutiques, la faune, la flore et la qualité de l'eau.

Il serait utile de prévoir dès maintenant un fond financier pour le recyclage des éoliennes en mer.

Concernant le **transport maritime**, il s'agirait de contraindre les armateurs du transport maritime à une conversion énergétique de leurs navires vers des carburants moins polluants. Accentuer et favoriser progressivement le développement de navires aux moyens de propulsion plus propre. Si nous utilisons l'eau comme principal vecteur du transport de marchandise (maritime, fluvial et canaux) nous préservons la qualité de notre air.

Pour les navires de **plaisance**, rendre obligatoires les caisses à eau noire.

=> Une valorisation des bonnes pratiques des professionnels serait bénéfique.

=> Développer des analyses globales de branche (agriculture, industrie...) relatives aux coûts des pollutions et des solutions engagées pour y remédier.

=> Conditionner les aides à l'amélioration pratiques.

=> Faire payer une contribution aux activités qui ont pour support la mer.

**Une approche intégrée passe également par une gouvernance renouvelée et des outils financiers à la hauteur des enjeux écologiques.**

L'ouverture des instances de bassin aux acteurs de la mer et du littoral est souhaité.

L'augmentation des moyens du Conservatoire du Littoral pour gérer les espaces littoraux est demandée.

Il est enfin souhaité de **créer plus d'aires marines protégées**, et de renforcer leur maillage, en complément des autres activités. Cela permettra de maintenir les frayères des espèces, de mettre en place des systèmes de surveillance renforcés et d'informer et de sensibiliser le public sur les enjeux (aires éducatives). La mise en place d'évaluation des impacts des activités de loisirs dans les aires marines est souhaitée, pour décider de les réduire ou de les interdire si nécessaire.

## 2 – Activités et usages

	Nombre de contributions
<b>Total activités et usages [244/246]</b>	<b>246</b>
<b>Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?</b>	<b>47</b>

<b>Dans le cadre du développement des énergies marines renouvelables (l'éolien flottant et posé), comment passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général?</b>	<b>39</b>
<b>Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'aquaculture face à la concurrence des nouvelles activités en mer ? Quelles évolutions des techniques de pêche et d'aquaculture pensez-vous souhaitables pour protéger le milieu marin?</b>	<b>32</b>
<b>Selon vous, quelle place faut-il accorder aux activités d'extractions de ressources non renouvelables telles que les granulats marins ?</b>	<b>24</b>
<b>Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?</b>	<b>102</b>

## **Accélération de la transition énergétique**

L'opportunité écologique et économique doit se muer en compétences et savoir faire local pour générer des emplois en France. La mer offre une multitude de possibilités concernant l'énergie et pourrait suffire à couvrir une grande partie des besoins en énergie de l'humanité si toutes ses forces étaient exploitées (houle, marée, énergie éolienne, courants....), et cela participerait à une diversification du mix énergétique.

Pour favoriser l'acceptabilité des projets de champs d'éoliennes, il est nécessaire de :

- encourager la conciliation des conflits d'usages par le dialogue et l'écoute de l'ensemble des acteurs, avec :
  - implication de la population dans la réflexion avant le choix du périmètre retenu et l'appel d'offres (présentation des options possibles, avantages/inconvénients) ;
  - mise en place d'une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer avec un garant, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales ;
  - concerter en toute transparence sur le périmètre choisi (communication des études : état initial, étude d'impact intégrant, d'une part, le cumul des impacts internes et, d'autre part de ces derniers avec ceux des projets d'ordre divers sur la même façade
  - limiter dans le temps les possibilités de recours administratifs ;
- retenir plutôt la solution des éoliennes flottantes qui permettent de s'éloigner des côtes, pour préserver également le tourisme ;
- mieux expliquer l'intérêt et les gains associés d'un tel type d'énergie ;
- favoriser le petit éolien individuel par des subventions adaptées ;
- moderniser l'exploitation de l'énergie marée motrice.

## **Alimentation / agriculture**

Il s'agit pour la mer de tirer les leçons des pratiques d'élevages intensifs à terre et de mettre en place des pratiques durables, de production et de consommation. Soutenir l'agriculture et mettre en valeur son intérêt patrimonial et touristique et intérieur. Intégrer des mesures environnementales au cahier des charges des appellations d'origine contrôlées

## **Aménagements adaptés**

Un aménagement favorisant la circulation douce est souhaité : renforcer les sentiers piétonniers et cyclables entre l'arrière-pays et la côte, renforcer l'accessibilité en transport en commun (navettes en bus, navettes en bateau pour traverser la rade, embaucher des pouces-pouces, augmenter les

fréquences), réserver les chemins littoraux aux engins non motorisés, sauf pour les personnes à mobilité réduite, développer les pistes cyclables, les chemins de randonnées, les canaux navigables littoraux, les circuits marins.

Il serait utile de :

- tenir compte de la vulnérabilité du littoral lors de la création d'aménagement (ports, digues) ;
- limiter le développement des marinas, parkings à bateau et autres sources d'artificialisation pour des engins à moteur bruyants et polluants devrait être limité.
- conditionner les contrats de concession sur le domaine public maritime au respect d'un cahier des charges de mesures environnementales.

### **Former et sensibiliser**

Remettre les " classes de mer" au gout du jour. Permettre à chaque élève du Primaire de vivre une fois un séjour collectif de 2 semaines à 3 semaines au bord de l'eau. Privilégier l'apprentissage de la navigation avec des dériveurs collectifs.

### **Economie circulaire**

Les contributions appellent à :

- instituer une politique basée sur la réutilisation des ressources déjà prélevées ;
- interroger globalement la logique du "tout" béton dans la construction et la manière de concevoir les bâtiments, afin de limiter au maximum les besoins de matières premières ;
- accélérer l'impulsion donnée au recyclage des déchets dans le domaine de la déconstruction du bâti ;
- favoriser le recyclage des matériaux, et recherchons des alternatives au tout béton.

### **Tourisme et loisirs**

Pour développer l'**écotourisme**, les pistes suivantes sont évoquées :

- réinsertion de l'agriculture en zone littorale avec gîtes et ou camping avec découverte des milieux (randonnées commentées ),
- nettoyages hebdomadaires des plages et des zones naturelles, et permettre aux familles pendant les vacances de contribuer à une action de nettoyage.
- faire découvrir la pêche et les sports nautiques non motorisés
- miser sur les projets fédérateurs originaux et permettre l'évolution de festivals déjà existants pour attirer plus de gens ;
- remettre en état les marais salants, moulins à vents et à marées ;
- reverser une partie de la taxe de séjour au profit de la gestion des des espaces naturels protégés.
- créer des postes pour sensibiliser les estivants et les locaux. (Infos/stages/panneaux/contrôles de sensibilisation ...).

### Pour **développer des pratiques vertueuses** :

- développer une charte, un label pour le tourisme et les loisirs durables des communes littorales ;
- associer la pratique des sports de mer ou de bord de mer à des actions écologiques (ramassage des déchets),
- créer des pôles mer, nature, sport et loisir dans lesquels sont présents les sachant afin de créer des synergies,
- Limiter la puissance et la vitesse (satellites ) des bateaux comme cela se fait pour la route (radars) et interdire les scooters de mer qui cumulent pollution et nuisance sonore,
- développer des loisirs respectant l'environnement et répondant aux besoins du plus grand nombre (surf, paddle, kite, voile, ...) et éviter de développer des activités polluantes sur les côtes (multiplication des bateaux à moteurs, des scooters, ...)
- limiter les évènements, construction et camping nouveaux sur le littoral. Les existants doivent recevoir des conseils pour coexister avec le milieu alentour en vue d'allier tourisme et préservation de la nature.

### En matière de **plaisance** :

- sensibiliser davantage les plaisanciers à la fragilité des fonds marins, mieux les former aux règles de navigation et aux réflexes écologiques, faciliter l'achat de produits biodégradables dans les supérettes du littoral et dans les magasins d'accastillage, inclure 2 poubelles dans l'habitacle des bateaux, une pour les déchets recyclables, l'autre pour le tout-venant ;
- faire payer un permis aux plaisanciers (pêches à pied, sous marine et à la ligne)
- Équiper les ports ;
- intégrer les activités nautiques dans l'EPS des collèges et lycées du littoral qui le souhaitent ;
- inciter les entreprises de constructions de véhicules nautiques à moteurs à proposer une motorisation électrique ;
- procéder à une concertation plus poussée au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation comme usagers de la mer dans les instances de gouvernance.

### **Principes pour un développement durable**

- Permettre l'accès à la mer et créer des zones d'usages en mer : zones protégées interdite à la pêche et à toute activité nautique, zones d'activités nautiques : séparées par activités: baignade, voiles, surf, moteurs (interdites à la pêche), zones de pêches : (amateur et pro) interdites aux activités nautiques...
- Ne pas céder aux intérêts particuliers. Seul l'intérêt général doit être pris en compte. Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest associant les ONG.
- Toute activité non renouvelable doit être limitée au minimum strict, en fonction des besoins vitaux pour les populations. En l'absence de besoins vitaux, ces activités doivent être interdites. Imposer l'application de la doctrine « évaluer, réduire, compenser ».
- Appliquer la réglementation et réguler. Par exemple lors des grandes marées, les pêcheurs à pied en ne l'autorisant par exemple qu'une année sur deux.
- Informer et sensibiliser. Un portail recensant l'ensemble des actions initiées en faveur de l'environnement ou à venir permettrait de mieux évaluer les progrès à faire. Cela serait aussi très utile d'un point de vue pédagogique pour le milieu scolaire. Faire découvrir aux plus jeunes les activités littorales et marines peu impactantes, et accessibles à tous (pêche à pied).
- Accueillir des «visiteurs» plutôt que des « touristes ».

## Pêche

Des principes sont donnés pour une pêche durable et responsable :

- reconstruire les liens entre biologistes - professionnels et services de contrôle en matière de ressources halieutiques ;
- repos biologique des poissons et interdiction définitive des pêches sur frayères notamment pour le bar de janvier à fin mars (et non de février à fin mars comme actuellement),
- interdiction des filets pour les pêcheurs plaisanciers serait un pas en avant en adéquation avec les nouvelles réglementations en vigueur pour la pêche du bar,
- Les seules techniques autorisées pour les pêcheurs et plaisanciers devraient être celles qui sélectionnent: ligne, palangre, casier, harpon, nasses, et qui permettent de limiter les prises accidentelles.
- Mettre en place des réserves marines dans lesquelles toute forme de pêche sera interdite (cela pourrait éventuellement être couplé à des projets éoliens offshore, pour une partie de ces réserves...),
- Création de zones de repos et des frayères pour préserver la ressource halieutique, doper la pêche artisanale pour la ressource d'excellence qu'est le poisson de ligne, par la création d'une vaste flottille de pêche artisanale sur nos côtes ;
- accompagner les pêcheurs dans leur transition vers des techniques de pêche moins destructrices de l'environnement marin.
- Atteindre le bon état de santé des stocks de poisson pour permettre de développer la pêche de loisir tout en continuant une exploitation professionnelle raisonnée de la ressource halieutique
- Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers notamment pélagiques respectent les règles de la politique commune de la pêche ;
- immerger des récifs artificiels comme nurseries de poissons.  
Interdire le chalutage dans les 3 milles nautiques. Interdire toute pêche professionnelle et de loisir pendant les périodes de reproduction de certaines espèces menacées.
- interdire la vente d'épuisette dotée d'un filet aux mailles trop petites.
- Sur le modèle de la forêt, envisager la concession par l'état de zones de pêche délimitée par coordonnées GPS. Assurer la surveillance des zones de pêche avec des drones.
- Revenir à une pêche côtière responsable optimisant tout ce qui est pêché, encourager les pêcheurs à se diversifier (culture d'algues, pêche-promenade, resto-bateaux...).

## Développer l'aquaculture

- Les techniques évoluent et se développent (fermes dérivantes, farines d'insectes...) au large en cages dites offshore. « Cette technique couteuse en ingénierie pourrait devenir potentiellement abordable en mutualisant l'occupation des sites éoliens offshore et les moyens logistiques d'accès » ;
- développer la recherche et l'innovation pour la durabilité des pratiques conchylicoles (techniques et méthodes) ;
- favoriser une conchyliculture extensive, adaptée et raisonnable au littoral, limiter le développement de l'aquaculture multitrophique ;
- obliger les professionnels de l'aquaculture à la récupération collective et hebdomadaire des déchets générés par leur activité.

Maintenir l'encadrement et la surveillance de l'extraction de **granulats** :

- limiter l'exploitation des granulats (volume/durée), et parallèlement diminuer leur consommation (réduction des surfaces à urbaniser, respect de la loi Littoral) ;
- favoriser une extraction réglementée, plutôt en circuits courts, et suivi par les autorités par rapport à du sable importé de l'étranger aux bilans carbone plus élevés ;
- mieux mesurer les impacts négatifs (études indépendantes, affinement des connaissances sur écosystèmes et hydrodynamisme sédimentaire) et identifier au large les périmètres les plus résilients
- informer et ouvrir une concertation dès que la question de donner (ou non) une autorisation se pose, et au-delà s'il y a lieu -de développer la recherche d'alternatives.

### 3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral

	Nombre de contributions
<b>Total Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral</b>	<b>67</b>
<b>Comment limiter la pression foncière et l'impact sur les milieux et les paysages des activités de tourisme et de loisirs ?</b>	<b>45</b>
<b>Comment se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique sur le littoral ?</b>	<b>22</b>

#### Anticiper

Il est nécessaire de former la population aux risques avec une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens, basée sur une information scientifique fiable.

Introduire une marge entre le trait de côte et l'urbanisation d'au moins 500 à 750 mètres. Etre dans l'anticipation plus que dans la réaction et prendre les devants avec une programmation sur 10 / 20 ans, des constructions de zone à risque à libérer. Pour tout permis autorisé sur ces zones obliger la collectivité qui autorise le permis à provisionner une somme équivalente au risque de reconstruction pour ne pas en laisser la charge aux assurances.

Faire en sorte que, lors de l'élaboration des plans de prévention des risques littoraux, il soit fait une étude sur l'ensemble du bassin versant de cette ou ces communes pour ne pas surdimensionner les risques des communes littorales et laisser les communes rétrolittorales sans prévisions de risques alors que ces communes encourent de gros risques en cas d'inondations importantes.

#### Adaptation

Penser réversibilité : Déconstruire là où les études démontrent des risques majeurs. Valoriser les installations naturelles, responsables, collectives et respectueuses de l'environnement (réhabilitation marais salants qui permettent de soutenir une activité économique à l'échelle locale; moulins à eaux par exemple). Envisager le recul progressif. Déconstruire ce qui n'est plus utilisé. Indemniser et favoriser le départ des populations exposées.

## **Aménagement / urbanisme**

Les contributions appellent à :

- maintenir même en la révisant, renforcer la loi littoral ;
- définir les actions menées en vue de respecter la capacité d'accueil du territoire littoral concerné, ainsi que dans tout nouveau projet d'aménagement de ce territoire, tant au niveau environnemental que sociétal (mixité sociale et générationnelle)
- Au niveau des PLU, exiger une prise en compte stricte des limites des zones de submersion établies par l'Etat avec le concours des scientifiques, géomorphologues, stopper les constructions (distance calculée en fonction de la vitesse de l'érosion).
- L'urbanisme des communes littorales de – 5 000 hab doivent être désormais géré au niveau intercommunal, avec cahier de recommandations pour l'harmonie architecturale littorale.
- Créer volontairement des coupures vertes dans l'urbanisation littorale existante (démolition sans reconstruction) des stations aujourd'hui bétonnées et encombrées.
- Favoriser le stationnement rétro-littoral et l'accès bord de mer par déplacements doux dans les autres petites communes littorales..

Les actions suivantes sont également proposées :

- interdire les permis de construire sur les terrains dont l'altitude est inférieure à 10 mètres.
- permettre aux activités humaines intégrées au paysage et peu impactantes de perdurer/exister.
- démolir toutes les constructions illégales, annuler les concessions aux privés.
- Résidences secondaires, nouvelles constructions seulement à énergie positive.
- Interdire la privatisation des plages. Réinvestir l'intérieur des Terres et revaloriser leur image.
- Ne pas extraire les sédiments des plages pour l'urbanisation
- Etablir un catalogue des solutions techniques de protection des différents types de littoraux qui ont été utilisées par le passé. Proscrire les solutions qui en marchent pas (exemple : enrochement).

## **Taux d'occupation des logements**

Les maisons secondaires quand elles ne sont occupées que pendant l'été pourraient être louées, par des incitations fiscales par exemple et abondant un fond pour la création de logements abordables pour des actifs locaux. . Interdire les constructions neuves en résidence secondaire, ou en dissuader financièrement l'opération. Favoriser le maintien des résidents permanents sur les communes littorales. Privilégier des équipements collectifs de services, (hôtels, campings, etc) créateurs d'emplois, et les logements pour une population les occupant a l'année. Soutenir l'habitat de proximité pour les travailleurs locaux. Etablir un organisme genre HLM qui construit et loue des logements à ces artisans commerçants en en gardant la propriété de façon à qu'ils restent disponibles pour des travailleurs locaux à l'année.

## **Moyens**

Au lieu de construire pour des centaines de millions des défenses contre la mer, investir cet argent dans des actions qui diminuent les émissions de GES (mise à disposition de voitures en autopartage, énergie renouvelable pour tous les bâtiments publics.

#### 4 – Autres commentaires sur la vision d’avenir proposée ?

	Nombre de contributions
Total vision d’avenir	45
Comment définiriez-vous l’identité et les singularités de la façade Nord-Atlantique Manche Ouest ?	15
Que pensez-vous de la vision d’avenir proposée ?	30

**Un littoral accessible à tous et gratuit.**

**Mieux tenir compte de l’élévation du niveau de la mer** dans les projets d’aménagement actuels et futurs.

**Préserver la diversité des paysages littoraux et ses îles.** Difficile de trouver une identité commune à une façade qui va de l’île de Ré au Cotentin. C’est aussi sa force. Que de richesses, de paysages fabuleux et d’enjeux de préservations nationaux à internationaux en tout sens. De nombreux ports de commerce, de pêche et de plaisance. Une importante production conchylicole. Plusieurs projets éoliens en mer. Une importante capacité d’hébergement et ses nombreuses destinations touristiques. Une façade recherchée par les retraités.

**Plus de concertation :** la concertation doit associer tous les acteurs locaux : élus mais pas seulement également les citoyens, industriels, commerçants. L’Etat, les Régions et les Départements doivent mettre en place une gouvernance au niveau des Pays (SCOT) ou au niveau départemental.

**Ne pas vouloir tout garder pour SON territoire:** aider les collectivités à dépasser leurs frontières pour irriguer l’économie de départements moins favorisés en raisonnement déploiement Régional. Réaliser une information de qualité sur les différents enjeux pour que chacun adapte sa demande, son comportement.

**Transition énergétique :** faire des territoires littoraux des pilotes en matière de transition énergétique et d’aménagement du territoire.

**Développer une pêche raisonnée, et reconnaître aux pêcheurs un rôle d’observateurs du milieu marin.** Bloquer pendant deux années toutes formes de pêche littorale

**Pour rendre réelle cette vision se pose la question des moyens.**

**Préserver un particularisme local breton** qui est un attrait touristique.

**Mieux tenir compte du poids et de l’importance de la plaisance et des loisirs nautiques.**

Doter les départements côtiers d’un outil de modélisation numérique permettant de vérifier sur leur territoire les différents impacts d’une montée d’eau choisie.



## Contributions les plus appréciées pour Nord Atlantique – Manche Ouest

### 1 – Le bon état écologique

Locquirec Environnement, le 01 Février 2018 – 14h52 : *« Même si des efforts sont faits, nous pouvons faire beaucoup plus pour que chacun comprenne mieux son environnement. Cela passe bien entendu par les enfants, mais pas uniquement. Pour éviter certaines croyances, il faut acquérir de la connaissance et la partager. Il faut donc : - compléter les informations pour disposer d'un niveau de connaissance homogène sur le littoral - mettre à disposition les données environnementales par " l'open data " et par un SIG (système d'information géographique) à la fois ludique et complet - mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de tourisme, élus, citoyens, professionnels ...) des outils (et moyens si possible) pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain - travailler sur le long terme ».*

France Nature Environnement, le 21 Février 2018 – 10h33, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest: *« La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Nord Atlantique – Manche Ouest. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. ».*

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h09, Nautisme et environnement *« L'impact du Nautisme sur l'environnement est très faible. Il ne fait l'objet d'aucune remarque spécifique dans l'analyse qui nous est fournie. On ne peut pour autant en ignorer certains aspects tels que le dragage des ports et chenaux de navigation, la nécessité d'installation de pompage des eaux noires , la nécessité de cales de carénage équipées, ...Qu'envisageons-nous à l'horizon 2030 ? ».* (28 likes)

### 2 – Activités et usages

Duchdid, le 31 Janvier 2018 – 17h07 : *« Je ne comprends pas que les zones de fraie pour le bar (Labrax) et autres espèces en déclin soient autorisées à la pêche pendant la période de reproduction (Janvier à Mars pour le bar). Les chalutiers ratissent actuellement systématiquement ces zones et participent activement à la disparition de cette espèces. Ne pourrait on pas interdire tous types de pêche sur ces zones pendant les 3 premiers mois de l'année. L'IFREMER connaît parfaitement les zones de fraie pour le Bar. »*

France Nature Environnement, le 21 Février 2018 – 10h37, Améliorer certaines pratiques de pêche : *« Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la*

communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins de la façade maritime. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : - Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche ; - Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs. » (33 likes).

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h37, Mer libre, conflits d'usage et gouvernance de la mer « Les conflits d'usage sont très nombreux à l'intérieur de la mer territoriale ( moins de 12 milles du littoral) et notamment dans la zone côtière .Ils résultent essentiellement de l'affectation de zones exclusives, restreignant et contraignant les activités de la navigation et de la pêche récréative... et concernent tout particulièrement les zones aquacoles , les barrages construits sur des rivières maritimes ( Vilaine, Rance), les futures zones d'éoliennes,.. Il apparait que les Services de l'ETAT ont un rôle déterminant (décideur et juge) dans la l'affectation,la gestion globale et la police de ces zones exclusives, et qu'elles sont insuffisamment structurées au niveau des bassins de navigation. Une concertation plus poussée est nécessaire au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation des usagers de la mer. » (24 likes).

### **3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral**

Koala, le 28 Janvier 2018 – 15h13 : « Les communes en charge de l'évolution de l'urbanisme sont un échelon trop petit et trop soumis aux pressions locales aux dépens parfois d'une politique cohérente à l'échelle littorale. »

France Nature Environnement, le 21 Février 2018 – 10h37, Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : « Fin février 2010, la tempête Xynthia s'abat sur la France. Si elle ne présente pas de caractère exceptionnel, Xynthia s'avère pourtant être l'une des tempêtes les plus meurtrières. L'enquête sur la commune démontrera une mauvaise application de la loi Littoral au profit d'une urbanisation irresponsable, mettant en danger les habitants de la commune. Cette loi Littoral est aujourd'hui le seul rempart législatif contre les assauts de l'érosion, des submersions marines et de l'urbanisation galopante. La France doit veiller à sa bonne application et réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral; -Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ». (33 likes).

COORLIT 85, 06 Mars 2018 – 06h04, Contre le risque d'érosion et de submersion : construire et protéger autrement « La façade NAMO présente des risques élevés d'érosion et de submersion, surtout sur des côtes sableuses qui reculent en dépit de coûteuses protections en dur ; les enjeux humains sont importants : population dense, nombreuses résidences secondaires, forte artificialisation du territoire limitant les espaces naturels tampons (comme les dunes...elles-mêmes urbanisées de manière irresponsable). Pour tenir compte des risques et des enjeux : -élaborer des PLUi intégrant le risque érosion/submersion -faire respecter les PPRL et la loi Littoral par un contrôle rigoureux restant sous responsabilité de l'Etat -cesser d'embrocher les dunes de manière systématique et d'empiéter sur le DPM -ne plus construire derrière les digues (utiles pour limiter l'invasion marine, sans garantie d'immunité) -préparer dès maintenant la relocalisation du bâti dont la sécurité est menacée -informer et éduquer (culture du risque, exercices, à mettre en valeur dans chaque commune par une journée annuelle dédiée). » (10 likes).

#### 4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

Marie, le 01 Février 2018 – 18h51 : « *J'apprécie beaucoup la politique d'acquisition d'espaces littoraux par le Conservatoire du Littoral. Le bilan me semble intéressant: il a permis de préserver une partie du paysage littoral. Le regroupement de collectivités va aussi dans le bon sens en permettant des politiques de territoires plus cohérentes, moins électoralistes. Les territoires littoraux devraient être pilotes dans la réflexion énergétique (transition) et d'aménagement : ne pas tout sacrifier au tourisme ou aux retraités aisés qui s'installent sur le littoral mais plutôt se demander comment la mer peut porter notre imaginaire, nos idéaux de société en permettant de nouveaux métiers et comportements de vie, de déplacements aussi pour les plus jeunes. Peut -on imaginer que la France redevienne fière du potentiel économique de ses espaces littoraux?»*

Choucas, le 13 Février 2018 – 09h52, Nous sommes tous responsables nous pouvons changer nos comportements nous pouvons cohabiter : « *A travers les commentaires, chacun a tendance à pointer du doigt autrui: ici ce sont les pêcheurs professionnels/plaisanciers, chalutiers/ligneurs, méchants industriels/gentils habitants..Pourtant, nous habitons tous ou nous profitons tous du littoral.Sommes nous prêts, chacun individuellement, à faire des efforts pour la reconquête de la qualité de l'eau? pour économiser l'énergie et les matières premières?Il n'y a pas d'écologie sans sacrifice.C'est une éducation dès le plus jeune âge.Jouer collectif contre égoïsme individuel.La vision proposée par l'Etat peut paraître un peu bisounours, mais c'est au prix de concessions mutuelles, d'efforts communs que nous y arriverons.Ne pas vouloir tout garder pour SON territoire: aider les collectivités à dépasser leurs frontières pour irriguer l'économie de départements moins favorisés en raison de déploiement Régional. Réaliser une information de qualité sur les différents enjeux pour que chacun adapte sa demande, son comportement ».* (5 likes).

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h14, Que serait demain la zone Namo si le nautisme n'existait plus ? « *Le Nautisme ( la plaisance et les loisirs nautiques ) est de loin la première filière maritime de la zone Namo en emplois , chiffre d'affaires, ports, ...Son expansion a entraîné un élan du tourisme côtier et fait revivre de nombreux ports et côtes abandonnés suite au déclin de la pêche professionnelle et du commerce maritime. Son développement doit perdurer. Les activités récréatives diverses de la Plaisance et des Loisirs nautiques ont leur place dans leur ensemble à côté des acteurs tels la pêche professionnelle, les cultures marines, ...et les lobbies puissants des E.M.R. Le Nautisme est totalement ignoré à l'horizon 2030. Les différents documents communiqués n'en parlent qu'en quelques lignes et ne donne aucun enjeu pour 2030 Que vont devenir la centaine de ports de plaisance , les 100 000 mouillages, les 330 000 navires et les millions de pratiquants ? Ne s'agit-il pas d'un enjeu majeur pour Namo ? »* (30 likes).



## Synthèse des contributions pour la façade Sud-Atlantique

Période du 26 janvier au 11 mars 2018

### Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% total 4 façades	% total / façade	Nombre de votes	% total 4 façades	% total / façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	66	5,46	40,99	501	5,11	46,26
Les activités et usages	57	4,72	35,40	356	3,63	32,87
risques	23	1,90	14,29	172	1,76	15,88
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	15	1,24	9,32	54	0,55	4,99
<b>Total façade SA</b>	<b>161</b>	<b>13,33</b>	<b>100,00</b>	<b>1083</b>	<b>11,05</b>	<b>100,00</b>
<b>Total des 4 façades</b>	<b>1208</b>			<b>9799</b>		

La façade Sud Atlantique (SA) recueille le moins de contributions par rapport aux autres façades. Alors qu'en première période, les activités et les usages recueillaient le plus de contributions, c'est désormais le thème du bon état écologique qui recueille 41 % des contributions, avec un « revirement » sur l'éolien en mer, dont l'impact et le coût sont désormais majoritairement cités.

### Synthèse des contributions

#### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b>	<b>66</b>
Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?	
Pensez-vous nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Sud-Atlantique ? Si oui, comment ?	

C'est l'enjeu le plus commenté et les contributeurs illustrent même parfois leur contribution avec des considérations personnelles **magnifiant les milieux et espèces** littorales et marines : *une magnifique faune, cette nature somptueuse; [...] car la mer est mon élément et une merveille de la nature; [...] Dame Nature.*

C'est le thème de la **réduction des pollutions** arrivant en mer qui est l'enjeu suscitant le plus de contributions :

- les **déchets plastiques** provenant des activités "continentales", mais aussi des activités littorales, de loisirs ou professionnelles
- les **stations d'épuration** et leur impact sur le tourisme littoral (baignades), au sein du bassin versant mais aussi sur les communes littorales, mal dimensionnées en regard des afflux de populations saisonnières ;
- les rejets industriels et **agricoles** et les prélèvements d'eau douce pour l'irrigation;
- les **engins** aquatiques motorisés ;
- la **construction** et l'apport de populations trop près du littoral
- l'**impermeabilisation** des sols
- la **sur-pêche** et la perte des habitats nécessaires aux espèces marines et littorales
- la **sur-consommation** alimentaire et énergétique.

Face à cette complexité, les internautes proposent quelques pistes de **solutions** :

- la réduction voire **l'interdiction des emballages plastiques** en préconisant les emballages consignés avec automates de récupération ;
- la création **de refuges**, de zones de protection, de **récif artificiels**: *création d'un refuge semi-naturel dans les Landes pour le soin et la réadaptation à la vie sauvage des animaux marins en situation de détresse; les parcs marins sont les meilleurs moyens d'assurer une pêche pérenne, un tourisme aquatique, et un écosystème résilient : créer le long des côtes et au large des zones sanctuarisées avec des récifs artificiels et interdit à toutes pêche qui serait des nurseries pour les zones autour ;*

Il est souvent cité la nécessité **d'agir en amont** et de s'attacher à changer les types de **comportements** non responsables des individus, y compris des plus jeunes, avec des exemples montrant que **ça marche déjà** dans des expériences locales, et que le consommateur **est prêt** pour accepter des contraintes et respecter les règles : *faire une meilleure promotion de l'eau du robinet réduirait considérablement le nombre de bouteilles en plastique; pourquoi ne pas envisager que les bons comportements [gestion des déchets] puissent être récompensés ?:* » ;

**L'éducation** dès l'école primaire et **continué** durant toute la vie est souvent préconisée, bien davantage que la sensibilisation qui est perçue comme inefficace, par exemple sur les comportements de transports ou de consommation : « *Voilà un défi qui paraît impossible sans une complète révolution des moyens de transports et des comportements de consommation. Train et vélo d'un côté, emballages papier et sensibilisation de l'autre* » ;

Les pouvoirs **publics** sont interpellés. Ils doivent accompagner, aider à ces changements de comportements (des professionnels ou des individus), **avoir les moyens** de leurs objectifs **et agir**, notamment par le renforcement des **contrôles et des normes** :

- sur les **permis de construire** : vérifier que les capacités de traitement des eaux usées sont en cohérence;
- sur le respect des **réglementations environnementales** : ceux qui ne respectent pas les réglementations environnementales notamment en matière d'épandage de lisier et de pompage d'eau douce dans les rivières en période de sécheresse;
- sur la **consommation** : limitons drastiquement nos consommations de plastique;

*L'urgence de l'action est toujours soulignée, à une échelle qui dépasse très largement le périmètre de la commune et même de la façade (bassins versants, autres communes littorales au sein du bassin hydro sédimentaire) : [...] mesures qui deviennent urgentes mais pas seulement dans notre région; [...] les maires ne sont pas compétents face à la complexité des littoraux.*

## 2 – Les activités et les usages

	Nombre de contributions
<b>Total activités et usages</b>	<b>48 57</b>
<b>Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?</b>	<b>13</b>
<b>Les éoliennes en mer, l'énergie de la houle ou des estuaires ont un potentiel de développement, mais à quelles conditions ?</b>	<b>10</b>
<b>Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'ostréiculture face au défi de la transition écologique et à la concurrence des nouvelles activités en mer ?</b>	<b>14</b>
<b>Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?</b>	<b>20</b>

### Les énergies marines renouvelables

Les contributions **en faveur des énergies marines renouvelables** sont nombreuses, et souvent appuyées par une argumentation soignée et parfois, même, très technique, sur les potentialités des façades françaises et l'intérêt des énergies renouvelables : *les énergies renouvelables ne sont pas à mettre en opposition avec les économies d'énergies, mais en complément.; Le nucléaire a ses limites, il faut réduire sa part et le remplacer par les EnR !; Les premières éoliennes ont été installées en 1991, nous ne sommes plus au stade de l'expérimentation, mais dans **une technologie mûre** et de moins en moins coûteuse; sous l'eau, l'effet concentrateur de poissons des parcs éoliens est avéré et contribue à créer un environnement **propice à la faune** marine.*

La comparaison est faite avec les **pays voisins** dans lesquels sont installées des éoliennes en mer et dont les **coûts** sont régulièrement **en baisse** et arrivent à plus **compétitifs** que les autres modes de production : *Fin 2017, 4000 éoliennes en mer sont en fonctionnement en Europe (UK, Allemagne, etc.).*

Les énergies marines renouvelables ne se **limitent pas à l'éolien**, l'exemple de l'énergie **hydrolienne** en Gironde est cité en tant que source d'énergie non aléatoire car les marées ne sont pas dépendantes de la météo ni du climat.

Beaucoup proposent d'inscrire le développement des énergies marines renouvelables dans une **gouvernance apaisée**, notamment en conciliant les autres usages de la mer : *une **structure de***

**dialogue** à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettrait de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales. Offrir **un cap**, du dialogue et des **garde-fous écologiques** au développement de l'éolien en mer; Si vous me permettez ne confondons pas **croyance et connaissance**;

Les contributions **d'opposition** (à l'éolien en particulier), en raison de son coût pour la collectivité, de son impact écologique pour les oiseaux et animaux marins, se sont faites plus fréquentes, en fin de période de concertation : *il faut reprendre une **analyse complète** des habitats et espèces en présence, croiser cela avec les effets des énergies marines et identifier quel est l'impact de ces projets; l'**impact** des mâts des éoliennes sur l'envasement et sur la rétention de sable à leurs pieds immergés est énorme; comme beaucoup de débats proposés, le débat sur l'éolien intervient bien **trop tôt**; nous en sommes à nous questionner sur le bien fondé de l'implantation d'éoliennes en mer (donc la pollution de notre écosystème), alors que presque rien n'est fait pour **limiter la consommation d'énergie** au quotidien; agissons fermement sur les vraies sources de **consommations excessives**, publiques et privées.*

## **Pêche et ostréiculture**

La **pêche industrielle** est décriée (sans être, pour autant, définie)

- le chalutage " artisanal" ou "industriel" doit disparaître :c'est la technique la plus gourmande en énergie (chalut de 12-18m :1,37 litre de gas-oil par kilogramme de poisson débarqué) et peu performants en terme d'emplois créés ( 2,8 ETP/navire)

Quant à la **pêche artisanale** (qualifiée aussi de "petits métiers") ou à la **pêche de loisir**, elles sont acceptées, voire mais sous condition **de respecter** la ressource (en bar, notamment), avec des propositions concrètes de "mesures" parfois très restrictives à prendre :

- Laissons la bande côtière aux petits métiers (fileyeurs, ligneurs) armés à la petite pêche, et que les gros fileyeurs, chalutiers et autres restent au large (pas sur les frayères);
- la technique dite de "chalutage en bœufs", légale et très efficace (filet tiré par 2 bateaux en parallèle) mais qui présente l'inconvénient majeur de provoquer la prise accidentelle massive de dauphins:
- Les petits [pêcheurs] créent des emplois, ont peu de matériel et respectent la ressource en pêchant raisonnablement et en valorisant leur pêche (pêche à la marée, poissons de qualité extra )
- Stopper la pêche au bar pendant ses mois de reproduction (janvier – avril); il faudrait un moratoire de quelques années, et une interdiction des pratiques de pêche industrielles, le temps que les ressources se refassent.
- Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs.



Les **pratiques professionnelles** de la pêche et de l'aquaculture sont fortement interrogées, essentiellement comme **source d'impacts** sur l'environnement :

- *les déchets de l'ostréiculture (piquets, coupelles, poches, liens plastique) sont hyper nombreux, emmenés sans doute par les flots. Et que dire des parcs laissés à l'abandon après la cessation d'activité. Pourquoi ne pas exiger des professionnels qu'ils nettoient leurs pollutions ?*
- *ne paraît-il pas suspect que les promoteurs d'un tel projet de culture marine aux spécificités si nouvelles et particulières (nature, ampleur et méthode d'élevage) s'opposent systématiquement, et ce depuis plusieurs années, à la réalisation d'une étude d'impact complète par une entité indépendante des acteurs privés et publics ?*
- *collecteurs plastiques et poches pour les huitres, filets à capeler et boudin en plastique, élastique, morceau de chambre à air, pour la mytiliculture. On en retrouve partout sur les plages, mais quelle quantité part à la dérive ou fini en micro plastique après être passée par les machines de nettoyage et de tri à bord ? Il serait peut-être temps de revoir les méthodes et les consommables utilisés pour ces cultures; la triploidie des huitres est une invention lancée avec précipitation : c'est un modèle de culture intensive qui, comme sur terre, ne fonctionne pas et détruit des métiers.*
- *concernant les petits professionnels du bassin d'Arcachon, je constate des moyens de pêche de plus en plus performants (bateaux, moteurs, sondeurs, GPS), des filets de plus en plus nombreux, et donc une très forte pression de pêche : qui régule quoi dans cette pêche professionnelle intra-bassin ?*
- *Cette course à la productivité est préoccupante.*

En conséquence de ces interrogations, une demande forte de **régulation** (y compris internationale) permettant l'équité, avec des **réglementations** respectées et des **sanctions** : *instaurer un permis de pêche mer plaisance, permettant aux plaisanciers les moins connaisseurs de pêcher en toute légalité, en étant informés des tailles et quantités à pêcher; déclaration obligatoire pour toutes les débarques pro et plaisance, permettra d'avoir une idée plus précise des pressions de pêche; les Hollandais et les espagnols ont des faveurs politiques dans le secteur de la pêche avec des engins de pêche interdits en France et des tailles de capture inférieures aux nôtres; pour réguler la pêche française on impose plus de réglementation, plus d'administratif, mais les contrôles ne suivent pas et les sanctions forfaitaires sont inadaptées aux multiples cas, ce qui pénalise les petites unités encore une fois; il faut consommer mieux par une fiscalité incitative en faveur des productions durables; c'est bien de ramasser les déchets, mais ce qu'il faudrait, c'est punir ceux qui les jettent; le chalutage est subventionné, alors qu'à terre on sanctionne, à juste titre, les pollueurs : pourquoi cette incohérence et discrimination ?; anticipons les surpêches sur certaines espèces en mettant des quotas par bateau (chaque bateau devrait avoir droit à un quota, et les organisations pro devraient garder un quota de réserve pour les nouveaux installés).*

Ce à quoi un internaute répond : *quotas journaliers d'accord, permis pêche et quotas mensuels pas d'accord : usine à gaz et contrôle impossible.*

.

## Tourisme littoral

Les contributions détaillent des **propositions précises**, prônant la **diversification** de l'offre, mais aussi des mesures **restrictives** sur certains loisirs (jet-ski) : *"Californie de l'Europe" pour le surf, nos plages et la bande littorale en cours de désertification biologique pourraient devenir la (petite) "Floride de l'Europe" pour la pêche récréative et attirer des amateurs de toute l'Europe : 72% des Floridiens ont dit OUI à l'exclusion des filets de leurs eaux côtières en 1994: aujourd'hui, la **pêche récréative** y représente 4 milliards de US\$ et la pêche professionnelle est parfaitement stable; installer des **consignes** sécurisées dans les aires de stationnement d'accès aux plages du littoral landais; faire du littoral dans la bande des 100 m un domaine **public non appropriable**, porteur d'usages temporaires permettant une expérience renouvelée du rivage; la pratique du jet ski devrait être plus **sévèrement encadrée** au regard de la nuisance du bruit qu'elle propage;*

C'est aussi un **écotourisme** responsabilisant les touristes qui est proposé, comportant un **volet civique** (pour l'entretien du littoral et des infrastructures) et des pratiques de partage (jardins, covoiturage) devenant ainsi capable d'intégrer les impératifs **d'attractivité touristique** et de **protection des sites** : *les acteurs du tourisme peuvent, si l'Etat et/ou les collectivités territoriales leur en donnent les moyens, devenir de **vrais ambassadeurs** de la protection de l'environnement; attention à l'impact des golfs, notamment sur les falaises; demander aux **bailleurs de locations** saisonnières la mise à disposition systématique **de vélos** (sans oublier les antivols) comprise dans la prestation; Ce à quoi un internaute répond : *C'est une bonne idée, mais il semble que pour **nos assureurs** il est compliqué qu'un bailleur prête des vélos.**

Une exigence (et un encouragement à prévoir) pour une **navigation "propre"** : *serait-il envisageable de contraindre tous les propriétaires d'engins aquatiques motorisés à une sorte de **contrôle technique**, adapté aux différents usages et puissances de moteurs, ce qui diminuerait les dégazages sauvages ainsi que les écoulements permanent d'effluents, dus aux mauvais entretiens; favoriser les **moteurs électriques**, en réservant les moteurs thermiques aux secours, gendarmerie, professionnels de la pêche...*

Mais le **tourisme** de loisirs a **aussi besoin** de pouvoir utiliser l'espace marin, **sans contraintes abusives** : *interdire aux plaisanciers d'utiliser des bateaux à moteur ruinerait les professionnels qui en vivent, et priverait abusivement les vacanciers d'une partie essentielle de leurs loisirs. Sur le banc d'Arguin, il n'y a plus de nidification en août-septembre, et il n'y a **pas de raison d'y interdire l'accostage**, au moins à cette période;*

## Les activités non littorales

Les propositions de **solutions** portent beaucoup sur la réduction voire l'interdiction des **emballages plastiques** en préconisant les **emballages consignés** avec automates de récupération. Il est également souhaitée une action en amont, lors de la fabrication des produits manufacturés, pour diminuer les déchets (interdire par exemple le suremballage).

## Développer l'off-shore

L'implantation d'une île artificielle entre Brest et La Corogne est proposée par une contribution pour produire une nouvelle distribution économique, touristique et créative sur notre côte atlantique. Une île laboratoire et autonome en énergie à environ 400 km de nos côtes.

### 3 – Les risques littoraux

	Nombre de contributions
Total thème	23

S'appuyer sur **la connaissance** scientifique et tenter **l'innovation**, pour mieux comprendre les phénomènes : *agir en **connaissance de cause***.

S'inspirer des études scientifiques effectuées et des expertises sur des réalisations déjà menées en France comme ailleurs.

L'implantation de **récif**s artificiels ou de **résidences** en milieux inondables est proposée : *sans être la solution miracle, les récifs artificiels pourraient, dans certains secteurs, limiter les dégâts causés par les vagues sur la côte, créer des espaces pour la faune aquatique et développer des activités nautiques; [...] les premiers écolodges flottants, ils peuvent être aussi installés à terre et notamment sur les PPRI. Ce à quoi un internaute répond : **absolument contre**. L'océan doit rester l'habitat des poissons ! On ne peut pas **surinvestir les lieux** de vie côtiers de la sorte !*

Sur le risque d'érosion côtière, les contributeurs sont majoritairement partisans d'une **stratégie de repli**, y compris pour les **zones déjà urbanisées** et la mise en place "**petits gestes**" ou de pratiques vertueuses (dans l'entretien et la gestion des plages, notamment) qui contribuent à réduire le risque côtier, il est vain de vouloir lutter contre la mer :

- *au moyen-âge la mer allait bien plus loin dans les terres, il est nécessaire de déplacer **les villes de bord de côte** au lieu de bétonner et de surélever les digues.*
- les **crues fluviales s'ajoutent** aux phénomènes d'érosion et de submersion marine.
- mettre en place des mesures **douces** mais pérennes : **réimplanter** des plantes adaptées à retenir le sable; *une seconde vie des **sapins de Noël landais** sur les dunes à retenir un maximum de sable au travers de leurs épines; plantation des dunes, protections avec des **interdictions de les piétiner** et mise en place de **ganivelles**; stopper le nettoyage **permanent** des plages; canaliser les flux des plagistes en créant systématiquement des "**corridors**" aménagés et protéger toutes les dunes en les **clôturant** strictement;*
- privilégier des installations de qualité **en retrait** de la côte, des modes collectifs de circulation pour l'Océan (+ vélo, bien entendu) et des installations **précaires pour la saison** (équipements héliotreuillés pour quelques semaines).

Cette stratégie de repli et d'action "douce" passe par le préalable d'un **lien renforcé** entre les **élus** locaux et les **populations** (littorales ou saisonnières) :

- développer l'information et la **responsabilisation** des populations. Encourager les habitants à une **prise de conscience** des enjeux liés aux changements climatiques et restaurer **la responsabilité individuelle** de chacun, en plaçant le citoyen au centre des décisions concernant l'occupation de la bande littorale : *[...] **rappeler** par une signalisation adaptée l'interdiction de fumer en forêt; ne pas oublier d'informer sur place du **pourquoi** de ces mesures; les pots catalytique surchauffés présentent un risque d'incendie non négligeable, il serait souhaitable de ratisser les aires de stationnement près des zones d'accès aux plages;*
- la prise en compte très variable de la biodiversité liée **au déficit de connaissance** sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation *font peser une **insécurité juridique** de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets.*

**Une mobilisation des collectivités locales est souhaitée** en soutenant davantage les initiatives associatives et s'assurer de la cohérence **des actions** par la loi, par l'arbitrage **et les moyens de l'Etat** :

- penser un aménagement des territoires littoraux **en profondeur**, en recréant des **solidarités** entre le rivage, le **rétro littoral** et l'arrière-pays; faire table rase des "**vieilles**" **visions** du tourisme "avec vue sur la mer"; affirmer le caractère **transitoire** de la situation littorale sud Atlantique face à l'évolution des effets combinés du changement climatique que sont l'élévation du niveau de la mer, l'accentuation de l'érosion côtière, les vagues de chaleur estivales et la réduction de la ressource en eau potable..

- renforcer les **moyens du Conservatoire du Littoral** qui a préservé des paysages côtiers magnifiques. *La loi Littoral est le **seul outil** qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. Mettre en place un **contrôle de légalité** rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral*

- Les travaux doivent être coordonnés par **une seule autorité** compétente : [...] *et non pas par les **initiatives isolées** des communes*. Si de grandes opérations doivent être entreprises, il faut une coordination pour ces travaux et pour le budget, en s'appuyant sur les **retours d'expériences** (nationales ou internationales) : *la côte aquitaine ne doit pas être **protégée au coup par coup** : seul l'Etat peut avoir une vue et une action sur l'ensemble;*

#### 4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

	Nombre de contributions
<b>Total thème</b>	<b>15</b>
<b>Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade ?</b>	<b>4</b>
<b>Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?</b>	<b>11</b>

#### Le long terme

Les **acteurs et décideurs** sont interpellés sur **leur (in)capacité** à maintenir un cap sur le **long terme** et, en même temps, à adapter et réviser leurs actions en les évaluant et en les soumettant à davantage de **transparence** : *des politiques nationales **d'économies d'énergies** dans tous les domaines (transports, habitats, industrie...) : déploiement des énergies renouvelables, qui remplaceront à termes les modes de production actuels, pour la plupart vieillissants, polluants et risqués; les acteurs du tourisme peuvent, **si l'Etat et/ou les collectivités territoriales** leur en donnent les **moyens**, devenir de vrais ambassadeurs de la protection de l'environnement; rôle de l'État pour réparer les erreurs commises à une époque où les préconisations environnementales étaient absentes (la MIACA dans les années 1960 avec le développement des stations balnéaires en Aquitaine); utiliser les outils actuels **de planification** comme les trames vertes et bleues; **orienter** les jeunes ingénieurs vers les énergies marines renouvelables; L'État délègue l'entretien des ouvrages aux collectivités locales (Compétence GEMAPI – 2018), attention à ne pas reproduire les erreurs du passé; engager la **réactualisation régulière** des politiques publiques de résilience dans un processus d'amélioration et **d'adaptation**.*

Le **financement des actions** est rarement évoqué et il renvoie à la nécessité de **transparence** déjà évoquée dans la paragraphe "risques littoraux" : *le financement pourrait se faire sous forme de **taxe touristique** : en retour, il faudrait montrer aux touristes **comment est utilisé l'argent**, photos à l'appui, créer des communautés, créer du lien..*

### **Identités de la façade Sud Atlantique**

Les noms de lieux cités dans la façade sont essentiellement littoraux, plus rarement marins; beaucoup de contributions sont illustrées d'exemples à **l'échelon communal**. Ainsi, la "façade Sud Atlantique", n'est pas identifiée comme une entité territoriale, mais davantage comme un **puzzle** de territoires singuliers : *je vous mets un simple constat de la vie de **ma commune**; presqu'île d'Arvert; [...] l'ancien maire et la nouvelle mairesse; ouverture d'un incinérateur à Echillais; la commune de Méricourt; le Golf d'Ilbarritz (Bidart); comme ce fut le cas à Ault; la Faute sur Mer; La ville de Biarritz est le parfait exemple...; Carcans Bombanne; plage nord de Marbella; le gouf de Capbreton; [...] sur les frayères (ex: Rochebonne); Bassin d'Arcachon; Le banc d'Arguin; Estuaire de la Gironde; Le Pays basque est régulièrement arrosé par de fortes pluies; en Région Nouvelle-Aquitaine; C'est pourquoi il faut intégrer le Marais Poitevin dans la réflexion sur les littoraux; la Baie de Biscaye / côte Ibérique; Comment aller à Royan, Cognac et La Rochelle à partir de Saint Agnant ?; le pertuis charentais; les côtes de Charente-Maritime; dans le bassin de Marennes; en Gironde et dans les Landes; l'île de Ré en particulier; la Sèvre Niortaise;*

Par contre, la citation d'autres "territoires" **nationaux** (hors façade), voire **internationaux** est fréquente : *golfe de Morbihan; les algues toxiques en Bretagne; presqu'île de Crozon ; je pense, par exemple, à la rivière d'Auray; [...] le reporting en Australie sur les milieux d'eau douces; l'exemple de gestion des États-Unis et de l'Irlande; grâce aux recherches réalisées dans l'Atlantique Nord et dans le Pacifique Sud;*

## Contributions les plus appréciées pour la façade Sud Atlantique

### Bon état écologique

Mademoiselle Didi, le 1er Février 2018 – 21h21 : « *Demander, voire exiger des entreprises qu'elles utilisent des contenants non polluants, qu'elles bannissent le plastique de leurs emballages*».

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h07, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Sud Atlantique : « *La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Sud Atlantique. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur.* » (27 likes).

Enfantdesrois, 28 Février 2018 – 10h26, Réduire les pollutions à la source « *Les pollutions marines d'origines terrestres sont de plusieurs types : - Intrants chimiques et organiques - Pollution solide comme le plastique ou tout autre déchet Les intrants chimiques ou organiques principalement utilisés dans l'agriculture sont un problème majeur. Il faut en limiter l'utilisation (bannir les plus dangereux #glyphosate) par la transformation profonde des modes de production. Agroécologie, agroforesterie, culture biologique, technologie de ciblage par drone des zones à traiter. Dans le sud ouest, la culture de la vigne est un énorme pollueur. Il faut en finir avec l'épandage intempestif de pesticides qui dégradent sols, eau, et qualité de l'air (notamment air intérieur de bâtiments entourés par les vignes). Les ménages sont également de gros pollueurs (perturbateurs endocrinien, nano particules...) Les standard de rejet d'eau dans l'environnement sont faibles et peut être nous devrions envisager d'équiper les centrales d'épurations de traitement à l'ozone.* » (8 likes).

### Les activités et les usages

Sébastien Giudicelli, le 31 janvier 2018 – 20h51 : « *L'activité qui pose un sérieux problème, pour la sauvegarde du bar, est la pêche professionnelle pendant la période de reproduction. Il faudrait créer des zones naturelles sur toutes les frayères identifiées avec interdiction totale de toute forme de prélèvement. Il faut réagir très vite et arrêter de croire qu'au sud du 48° les stocks sont intacts, le problème doit être traité dans un ensemble. Des quotas plus raisonnables pour la pêche de loisir comme un bar par jour et par pêcheur permettrait de ne pas tuer tous les acteurs économiques de la pêche de loisir. L'exemple de gestion des États-Unis et de l'irlande peut servir de base d'étude à long terme*».

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h12, Améliorer les pratiques durables de pêche et la sélectivité des prises : « Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins qui hiverne dans le Golfe de Gascogne. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : -Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche; -Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs . » (23 votes).

Philippe GARCIA, 26 Février 2018 – 11h57, La pêche doit redevenir de nature artisanale comme l'agriculture. « La pêche doit redevenir PETITE. DIMINUER les capacités de pêche et les subventions qui faussent les règles économiques. CESSER l'exploitation intensive par la pêche INDUSTRIELLE. Privilégier les vraies pêches ARTISANALES durables, sélectives et sans rejets, celles qui créent un emploi sain, les moins gourmandes en carburant et faire DISPARAÎTRE le chalut catastrophique pour l'écosystème et les autres métiers. Gérer la pêche par REGION. Créer des RESERVES de surface suffisante pour réparer les dommages causés. La formation des marins doit enfin leur donner conscience des problèmes environnementaux et de conservation et les ouvrir vers l'exploitation RECREATIVE de l'océan (guidage, surveillance, pédagogie). IL faut CONSOMMER MIEUX par une fiscalité incitative en faveur des productions durables. La triploïdie des huîtres est une invention lancée avec précipitation : un modèle de culture intensive qui comme sur terre ne fonctionne pas et détruit des métiers. » (3 likes).

### **Les risques littoraux**

Mademoiselle Didi, le 1<sup>er</sup> février 2018 – 21h26 : « Préserver les côtes – L'État doit être propriétaire du littoral - Préserver la nature en bordure de mer, interdire toute construction. Le littoral ne doit appartenir à personne et doit faire l'objet d'une protection par l'Etat. Les populations doivent pouvoir s'investir dans cette protection. Arrêt total du bétonnage.» (10 likes)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h01, Consolider la loi Littoral et prévenir les risques littoraux : « Sur le littoral de Nouvelle Aquitaine, les crues fluviales s'ajoutent aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Malgré ces risques, l'urbanisation s'intensifie sur la côte. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens ont jusqu'ici été relativement oubliées dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral -Mener une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens ». (21 likes).

Clément, 28 Février 2018 – 19h42, L'importance de la végétation « Bonjour, Pour rebondir sur l'importance des boisements sur le littoral, qui a déjà été mentionné, il existe de nombreuses études

scientifiques qui donnent des indications sur les techniques de boisements. La végétation ne fait pas que retenir le sol, elle permet, quand elle est bien mise en place, de « nourrir » la dune. Sans la végétation, lorsque le vent vient de la mer, le sable est transporté dans la plaine et ainsi érode la plage. A l'inverse, avec une végétation bien installée, le vent qui transporte le sable est ralenti et perd son énergie, le sable est relargué dans la végétation et la dune grandie progressivement jusqu'à la prochaine tempête. » (4 likes).

### **Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée**

UNAN CM, 26 Février 2018 – 09h22, Plaisance et activités nautiques enjeu majeur dans les Pertuis & estuaires Charentais « Il est incroyable voire inquiétant de constater que la vision 20130 des enjeux sur les Pertuis Charentais n'inclut pas comme prioritaire la Plaisance et les activités nautiques. En effet, la carte page 22 du document intitulée "Identification des territoires maritimes et littoraux de la façade Sud Atlantique présente une grave oubli sur le libellé de la Zone 1 = Mer des Pertuis - estuaires Charentais: Plaisance et activités nautiques marqués ne sont pas mentionnés alors que ce territoire concentre plus de 50% des places de port (7000) de des mouillages (1500) de la façade. Pr comparaison, la zone 6 Bassin d'Arcachon et son ouvert, qui n'en concerne qu'à peine la moitié est caractérisée comme "marquée" pour la Plaisance et les activités nautiques. Une correction s'impose et cette contribution la demande au nom de tous les plaisanciers de Charente Maritime, dont les associations sont regroupées au sein de l'UNION des Associations de Navigateurs de Charente Maritime (UNAN CM). » (5 likes).



# Synthèse des contributions du public pour la Méditerranée

Période du 26 janvier au 11 mars 2018

## Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% total 4 façades	% total / façade	Nombre de votes	% total 4 façades	% total / façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	181	14,98	53,24	1556	15,88	61,65
Les activités et usages	119	9,85	35,00	709	7,24	28,09
risques	21	1,74	6,18	199	2,03	7,88
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	19	1,57	5,59	60	0,61	2,38
<b>Total façade MED</b>	<b>340</b>	<b>28,15</b>	<b>100,00</b>	<b>2524</b>	<b>25,76</b>	<b>100,00</b>
<b>Total des 4 façades</b>	<b>1208</b>			<b>9799</b>		

La façade Méditerranée est la deuxième façade (après NAMO) à recueillir le plus de contributions avec 28 % du total des contributions sur la plateforme. Plus de la moitié des contributions pour cette façade concerne le bon état écologique (53%).

## Synthèse des contributions

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Nombre de contributions
<b>Total Le bon état écologique des milieux marins et littoraux</b>	<b>181</b>
<b>Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?</b>	<b>100</b>
<b>Comment renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Nord Méditerranée?</b>	<b>81</b>

**Des décideurs publics éclairés et exemplaires sont attendus par les citoyens, qui pourraient eux-même davantage se mobiliser dans les instances décisionnelles pour plus de transparence et d'ambition.**

La sensibilisation des décideurs, élus et dirigeants publics et privés au sujet des pollutions et des déchets toxiques est jugée insuffisante; les intérêts économiques particuliers seraient davantage privilégiés que l'intérêt général, la santé et la protection des ressources naturelles. Les décideurs publics sont attendus en termes d'exemplarité (boues rouges, station épuration de Marseille, canal chargé de déchets remis en eau à Perpignan, ..) afin d'être crédibles vis-à-vis de la population et de la mobiliser sur ces sujets.

Les décisions politiques nationales et locales donnant des sursis «à polluer» ou revenant sur des engagements pris sont mal perçues: à titre d'illustration, le report à 2025, de la réduction de 50% des pesticides initialement prévue pour 2018, la poursuite des rejets d'Altéo malgré l'interdiction annoncée des boues rouges fin 2015, l'atteinte du bon état écologique initialement prévue pour 2015, renvoyée entre 2025 et 2027...

Pour renforcer la volonté politique à lutter contre les pollutions, il est proposé davantage de contrôle et la publication des résultats (ex: polluants chimiques des eaux de baignade) ainsi qu'un poids plus important des citoyens dans les instances de décision (ex: les commissions locales de l'eau).

**Renforcer la compréhension des liens entre les pollutions terrestres et leurs impacts sur le milieu marin permettra de lutter contre les pollutions à l'échelle des bassins versants**

Plusieurs contributeurs sont conscients de la nécessité de prévenir les pollutions à l'échelle des bassins versants, les polluants et déchets étant charriés jusqu'à la mer via le ruissellement et les égouts, via les réseaux hydrographiques et tout au long du bassin versant par les fleuves, les rivières et nappes souterraines

- **Associer les parties prenantes « terre-mer » dans la gouvernance existante**

Par exemple un « CODERST » auquel des responsables et acteurs du milieu marin participeraient.

- **Soutenir l'implication citoyenne dans la surveillance et le nettoyage des rivières**

Créer plus d'initiatives citoyennes pour augmenter le nettoyage des rivières et des dépôts sauvages, nettoyer les berges et géolocaliser les sites pollués, créer des bateaux « éboueurs » de déchets

- **Soutenir l'agriculture sans pesticides**

Soutenir financièrement l'agriculture qui n'utilise pas de produits chimiques, mieux contrôler les certifications et surtaxer les pesticides mis sur le marché.

- **Élargir à l'échelle du bassin versant, les études d'impact des rejets potentiellement impactant sur le milieu marin**

Contrôler davantage les pollutions d'origine industrielle et domestique (rejets sauvages) et organiser des études d'impact sur le milieu marin des entreprises situés à moins de 50km du littoral.

- **Poursuivre la mise au norme et la modernisation des stations d'assainissement**

Le traitement des eaux usées domestiques est encore insuffisant ; sont suggérés, le lagunage et la biorémédiation pour finaliser le traitement des rejets résiduels des stations existantes.

- **Réduire l'urbanisation et l'imperméabilisation du littoral pour limiter le ruissellement des polluants**

Il conviendrait de réduire l'urbanisation trop intensive du littoral, source de déforestation et de plus de pollutions à la mer, de limiter les ruissellements provoqués par l'imperméabilisation et de mettre en œuvre les préconisations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

- **Agir de manière déterminée pour réduire les déchets à la mer**

La mobilisation des élus est souhaitée pour mieux contrôler la gestion des déchets sur la voie publique et les plages. Faciliter l'engagement citoyen en mettant à disposition plus de bennes de tri, obliger les commerçants et forains à trier également font partie des suggestions. Plusieurs propositions sont formulées : l'arrêt des emballages plastiques et la responsabilisation de chaque consommateur, une campagne « STOP mégots » de collecte et de recyclage avec des éco-organismes, la mise en œuvre de la consigne des canettes et bouteilles, des mesures pour empêcher l'envol des plastiques des camions et chantiers, des mesures de gestion des chantiers navals et de bâtiments pour réduire la dispersion des billes de polystyrène à la mer, des actions de sensibilisation tous publics et des opérations ciblées de ramassage et collecte. Certains proposent de renforcer les moyens avec des brigades communales ou encore des brigades vertes, financées sur la base du produit des amendes « déchets », qui seraient dédiées au contrôle des déchets avec un double rôle de sensibilisation et de verbalisation des comportements inappropriés, y compris en terme de tri des déchets. Un statut légal au Déchet-Urbain-Migrant-Polluant (DUMP ) est suggéré afin que ce DUMP soit récupéré à tout endroit des terres émergées, quelle que soit son origine

- **Impliquer les zones portuaires et de carénage** dans la lutte contre les pollutions, la récupération des épaves, la gestion des effluents et déchets

**L'atteinte du bon état écologique en Méditerranée passe nécessairement par la coopération régionale afin de mobiliser de façon cohérente tous les pays côtiers méditerranéens contre la pollution du milieu marin**

Action préconisée : un diagnostic de la pollution tellurique de chaque pays riverain du bassin méditerranéen, un plan d'actions financé par l'ensemble des pays concernés et le suivi de son avancement.

**La sensibilisation de tous et l'éducation dès le plus jeune âge sont des conditions sine qua none de réduction des pollutions**

Sensibiliser tous le monde au cheminement des pollutions et déchets de la terre à la mer et faire comprendre dès le plus jeune âge la dynamique globale du cycle de l'eau.

Organiser des sorties pédagogiques de ramassage des déchets et démultiplier les campagnes régulières du grand public pour sortir de la banalité les comportements polluants (jeter des cigarettes, des papiers, des canettes, divers déchets..). Mobiliser tous les supports d'information pour sensibiliser tous les âges.

**Développer le réseau des aires marines protégées- AMP- et les doter de moyens d'observation, de gestion et d'intervention est une priorité pour préserver, voire restaurer la biodiversité marine**

- **Etendre le réseau AMP et finaliser natura 2000 en mer**

Il est préconisé d'étendre les AMP de façon substantielle pour restaurer la biodiversité et de tripler les moyens affectés à leur gestion pour permettre une véritable gestion intégrée des AMP en lien

avec le territoire et les usagers. Ainsi, finaliser le réseau NATURA 2000 en mer est considéré comme prioritaire. Plusieurs recommandations sont faites : mobiliser les équipes des Amp sur la connaissance et sur la valorisation des résultats des expériences et actions positives, renforcer les patrouilles de garde en mer pour lutter contre le braconnage,

- **Protéger les espèces en danger**

Interdire la pêche de loisir dans les AMP, protéger les espèces en danger (poulpes, raies...), favoriser la restauration écologique des zones emblématiques (posidonies, coralligènes ...) et réimplanter certaines espèces qui ont disparu, comme les tortues.. La protection du requin au même titre que les mammifères marins est évoquée.

- **Prendre en compte la capacité de charge des milieux**

Certains préconisent un quota de fréquentation touristique en lien avec la fragilité des écosystèmes (notion de capacité de charge) voire d'interdire certaines zones précises qui deviendraient des réservoirs de biodiversité, la mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins et le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Méditerranée.

- **Interdire l'ancrage sauvage et les rejets industriels dans les AMP**

Dans les milieux protégés (ex : herbier de posidonie) il faut interdire l'ancrage et démultiplier les bouées d'ancrage. L'interdiction des rejets industriels et en particulier des boues rouges dans la fosse de Cassidaigne (Parc national des Calanques) est mentionnée.

### **Comprendre et faire comprendre la valeur des services rendus par la nature ainsi que le coût socio-économique de sa dégradation est fondamental**

- **Préserver la valeur des écosystèmes et les services qu'ils rendent via des instruments ciblés**

Pour préserver les services (non illimités) que nous rend la mer, il faut en réguler l'usage en utilisant des instruments économiques bien ciblés. (ex : faire payer le coût de la dégradation par l'utilisateur en proportion de l'impact généré, mobiliser des recettes générées pour la protection et la connaissance sur le milieu marin.)

- **Doter la politique de préservation de la biodiversité des moyens appropriés aux enjeux**

Les estimations du Grenelle de la mer, indiquaient un besoin de 170 M€ pour gérer 20% des eaux en aires marines protégées, contre 60 M€ réellement affectés aujourd'hui. Effort budgétaire à renforcer et pris en charge par les pollueurs : Ne pas faire payer les citoyens, mettre en œuvre le principe pollueur-payeur, lutter contre la corruption des élus, plus de transparence dans les décisions publiques et la communication des rapports sont demandés.

- **Développer les contrôles et l'harmonisation des règles**

Le non respect de la réglementation par l'ensemble des usagers de la mer est mis en exergue, avec une attente de contrôle accru et d'harmonisation dans l'interprétation de la réglementation par les services de l'État d'un département à l'autre.

### **Renforcer la protection et l'accès au littoral demeure un enjeu important, notamment face au défi climatique**

Le littoral reste sous pression forte du fait des activités humaines et d'un aménagement excessif ; il faut continuer à lutter pour sa préservation, menacée y compris en zone protégée (voir parc des

Calanques) ou du fait de projets immobiliers contestés (Narbonne, Marseille ..). certains préconisent de renforcer la loi littoral et même la reconquête totale de la bande des 100 mètres qui serait rendue à la nature. Par ailleurs, le changement climatique sur le littoral a des effets tangibles (épisodes de canicule, érosion, montée du niveau de la mer) qui rendent prioritaires la lutte et l'adaptation avec une vision systémique de questions à traiter (lien avec localisation des biens et services, eau, énergie, transports...). La liberté d'accès au littoral pour tous est revendiquée, et par conséquent la lutte contre la privatisation de certaines parties de plage doit être poursuivie par les pouvoirs publics. Il faut renforcer le contrôle de légalité quant à la bonne application de la loi littoral et sensibiliser élus et citoyens de la façade quant aux risques littoraux.

### **Soutenir une pêche artisanale écoresponsable et impliquée dans la gestion de la ressource semble une voie d'avenir pour la filière piscicole et la préservation de la biodiversité marine**

- **Une pêche artisanale impliquée et écoresponsable**

A l'instar des agriculteurs pour les espaces naturels et agricoles pourquoi ne pas impliquer les pêcheurs artisanaux dans la gestion et la préservation du littoral marin et côtier (rôle de vigie, reporting..), voire la récupération des déchets en mer, en dehors des heures de pêche, en contrepartie de rémunération/contribution et sous réserve de leur adhésion à une charte de pêche responsable.. Autre idée : Promouvoir la pêche commerciale artisanale à la ligne (palangres, casiers, traîne, ..)

- **Promouvoir la pêche artisanale et les bateaux à taille humaine**

pour mettre fin à la surpêche. Les suggestions concernent également les niveaux de stocks de poissons très pêchés comme la sardine et l'anchois avec l'interdiction de la pêche dans les 5 miles côtiers (zone de frayères), l'interdiction de la commercialisation des espèces pendant leurs périodes de fraie, l'interdiction des filets bloquant les accès à la mer en période de migration (printemps automne), et des filets en polypropylène non dégradables

- **Promouvoir pour la pêche industrielle les démarches de labellisation (pêche durable)**

et taxer à l'échelle européenne les importations de produits de la mer n'ayant pas été labellisés par les organismes choisis par l'Union Européenne. Cette taxe permettrait en partie de financer les subventions de l'UE aux pêcheurs utilisant de bonnes pratiques. Interdire immédiatement la pêche aux requins ou "shark finning"

- **Instaurer des quotas journaliers pour la pêche de loisir**, une carte de pêche de loisir comme en eau douce, et dans d'autres pays

- **Éloigner les chalutiers de la côte** (yc avec des récifs artificiels pour la protéger); pour la pêche commerciale, **instaurer des zones mobiles de non prélèvement** (tous les 10 ans, changement de zones)

### **Eduquer, sensibiliser, former.. et interdire si besoin.. car le facteur humain conditionne le succès de la préservation des milieux marins et littoraux**

Sensibiliser les acteurs locaux aux notions d'écologie en incluant les petits pêcheurs et restaurateurs, et impliquer les centres de plongées et autres usagers de la mer dans les actions de nettoyage, sauvegarde et valorisation du milieu marin ; développer et soutenir les projets de sciences participatives (SP) spécialement dédiés aux habitats de la Méditerranée (roche coralligène, herbiers à Posidonie, forêt à Cystoseira ...) et compléter cela par un effort de communication vers le grand public.

## 2 – Activités et usages

	Nombre de contributions
<b>Total activités et usages</b>	<b>119</b>
<b>Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?</b>	<b>41</b>
<b>Le potentiel pour l'éolien flottant dans le golfe du Lion est très important, mais à quelles conditions le développer ?</b>	<b>14</b>
<b>Les ports, autour de Marseille et de l'axe Rhône, sont un point fort pour l'économie de la façade Méditerranéenne, comment voyez-vous leur avenir ?</b>	<b>12</b>
<b>Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?</b>	<b>52</b>

*Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?*

### **Prendre la mesure au niveau national de la pression touristique trop forte en méditerranée**

Il est préconisé de renoncer aux mesures nationales d'incitation de tous ordres destinées à augmenter encore cette pression touristique devenue insupportable pour les riverains permanents et de réfléchir à des alternatives économiques et sociales et aux moyens de réguler la fréquentation en rapport avec la capacité de charge des équipements et des écosystèmes et pour la qualité de vie de tous. Face aux impacts déjà très lourds du tourisme actuel, il est préconisé de sortir d'une logique de "développement" pour une logique de réorganisation/révision à la baisse!

### **Réguler le tourisme balnéaire et l'orienter vers des pratiques plus durables aux plans environnemental et social semble devenu incontournable**

Le tourisme balnéaire en Méditerranée multiplie par deux, chaque année les pressions anthropiques sur le littoral et le milieu marin et génère également, dans certains secteurs très prisés, des nuisances mal vécues par les populations résidentes à l'année (encombrement, accès aux services et aux ressources en eau restreinte, capacité insuffisante de traitement des pollutions et déchets, pollutions et dégradations diverses..). Les voies et moyens de réduire cette pression et de proposer des alternatives sont donc essentiels. Par ailleurs, l'éco-tourisme ne doit pas seulement être vu comme un effet de mode mais plus comme un équilibre fondamental entre l'activité touristique et la conservation des zones naturelles

- **Mettre fin au « tout voiture » sur le littoral** le long des plages et du littoral et arrêter la prolifération des parkings littoraux, disposer d'aires de stationnement en retrait (2 km de la plage) et aménager la mobilité collective et douce. Créer des lignes de ferries sur le modèle de l'express côtier norvégien pour désengorger les routes, au moins de juin à septembre.
- **Développer des alternatives via un tourisme « culture et nature » diversifiant les activités** sur les sites touristiques : résidence d'artiste, bar associatif, café concert, lieux de créativité « nature », circuits « nature » éducatifs pour faire connaître la richesse de la

biodiversité méditerranéenne, randonnées palmées et favoriser les activités nautiques et littoral non motorisés

- **Réguler et contrôler la navigation de plaisance et de croisière** et limiter le nombre de navires de croisière et de ferries ainsi que les gros bateaux de plaisance considérés comme polluants. Davantage de contrôle des bateaux de plaisance et des pratiques sur les aires de carénage est également souhaité tandis qu'il faudrait, pour des raisons sanitaires, récupérer les eaux grises et noires des mouillages organisés.
- **Développer un modèle de tourisme nature anglo-saxon**, avec participation financière (symbolique) pour l'accès aux espaces naturels, afin de financer les aménagements limitant l'impact de la fréquentation humaine (cheminements hors-sol, balisage, encadrement des visites)

### **L'aménagement des plages et des rivages urbains pour déployer les activités récréatives et sportives, dans un espace sain est également souhaitée**

Plusieurs propositions concernent la pratique des activités sportives, gymnastique et jeux de plages, la mise à disposition de vestiaires et de toilettes, les accès et les zones permettant de pratiquer les sports de glisse : kite surf, Windsurf, surf, stand up paddle, la création des zones de surf avec des récifs artificiels sont avancées, toutefois controversées par ceux considérant que si l'aménagement des plages augmente la fréquentation ceci est contre-productif. Une proposition d'installer des pontons et jeux divers et gonflables au large des plages (dans les 200 m) a également été avancée.

### **Mettre en œuvre une stratégie méditerranéenne du tourisme durable passe également par la Coopération avec les autres pays côtiers**

Une stratégie globale commune à l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen, déclinée par secteur (hôtellerie, activités sportives, commerce, etc.) devrait voir le jour :

- Identifier des règles issues de l'ESS, respectant les trois piliers du développement durable que sont l'économie, l'écologie et le social, et les faire respecter dans chaque pays
- Favoriser l'échange d'initiatives et les partenariats internationaux
- Inventer un label méditerranéen.

Un code de bonne conduite touristique pour toute la méditerranée serait une bonne chose.

*Le potentiel pour l'éolien flottant dans le golfe du Lion est très important, mais à quelles conditions le développer ?*

### **Les citoyens et ONG souhaitent disposer d'analyses complètes et transparentes des impacts de l'éolien en mer et participer à la décision, notamment en fournissant les informations et études dont ils disposent**

Une réelle transition énergétique et le développement des énergies propres peuvent être, source de bénéfices économiques et écologiques importants. Ceci exige toutefois une concertation sincère et transparente avec la société civile, à tous les stades du projet et notamment pour définir la vocation des zones. Les associations présentes, qui connaissent les enjeux écologiques, doivent pouvoir faire remonter aux autorités administratives mais également au(x) consortium(s) retenu(s) les protocoles

et mesures de suivi qu'elles jugent nécessaires aux regards de l'état initial qui devrait être réalisé par l'État. Une réelle attente est exprimée quant à l'étude préalable des impacts visuels, de la pollution lumineuse, de la préservation des sites écologiques et archéologiques sous-marins et quant à la complétude de l'information mise à disposition du public. Il est proposé de mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales

### **Des parcs éoliens dans le golfe du lion perçus comme source d'énergie renouvelable et lieux de réserve marines hauturières**

Le Golfe du Lion pourrait accueillir des parcs éoliens flottants installés au-delà des eaux territoriales, donc quasiment invisibles de la côte, qui ensemble peuvent produire autant d'électricité qu'un réacteur nucléaire. Ces éoliennes flottantes sont une chance non seulement pour la production d'électricité verte, mais aussi pour développer d'autres activités. Des projets d'aquaculture mixte sont déjà en cours. Il faut aller plus loin et penser ces dispositifs comme des réserves marines hauturières servant à la fois de récifs artificiels, de dispositifs concentrateurs de poissons (DCP) et de laboratoires automatiques (lieux d'observation et d'enregistrement).

*Les ports, autour de Marseille et de l'axe Rhône, sont un point fort pour l'économie de la façade Méditerranéenne, comment voyez-vous leur avenir ?*

### **Développer le transport fluvial dans le couloir rhodanien pour la distribution des marchandises depuis le port de Marseille**

Proposition de décongestionner le trafic majoritairement routier en utilisant davantage le fleuve et privilégier les interconnexions portuaires avec les autres modes de transport.

**Rééquilibrer le port de Toulon** très marqué par l'implantation militaire, vers l'activité de plaisance et des loisirs dans le cadre d'une opération d'intérêt national.

**Moderniser le transport maritime et équiper les ports des équipements appropriés pour lutter contre les pollutions diverses.** Selon un rapport de l'OCDE 2014, le transport maritime serait responsable de 5 à 10 % des émissions mondiales d'oxyde de soufre, un polluant qui accroît le niveau d'acidité des océans. Le fioul lourd utilisé est en outre très polluant. Plusieurs contributions concernent l'application d'une réglementation stricte pour les navires de transport quotidien en Méditerranée (carburant propre) et plus de contraintes réglementaires pour la flotte de commerce afin de rendre le transport maritime durable et moins polluant

- **limiter la pollution et les risques en mer en** instaurant des couloirs de navigation pour les gros navires, réduisant les émissions de soufre et de particules fines, luttant contre le déversement des eaux de ballast, filtrant les eaux grises, réduisant la pollution sonore pour les cétacés et en développant la récupération/recyclage des plastiques en mer,
- **limiter la pollution de l'air à quai en** adaptant le port de la Joliette pour le branchement électrique des navires et l'arrêt des moteurs et à l'inverse obliger les navires à s'équiper en conséquence ; obliger les navires à utiliser dès 2018 le fioul le moins polluant à 0,1% de teneur en soufre dès 2018 en attendant la création d'une zone maritime à émissions de soufre contrôlées sur l'ensemble de la Méditerranée (zone NECA SECA), avant le passage au Gaz naturel liquéfié.



- **limiter les pertes de conteneurs en mer** en mettant en place un contrôle de la cargaison au départ et à l'arrivée, via les nouvelles technologies pour limiter les coûts.

***Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?***

**Certaines activités et projets posent des problèmes d'équilibre général des usages ; d'autres sont questionnées en terme d'intérêt général ou de durabilité**

Ainsi au bord des plages la **régulation des activités de baignade « traditionnelle » avec les activités sportives** (kitesurf, planche à voile, surf) notamment quant à la délimitation des zones d'accès est parfois difficile à réaliser.

D'autres projets sont questionnés en terme d'intérêt général, comme celui du **réseau de mouillages pour les yachts et les paquebots autour du littoral corse**, mouillages dit "mouillages à haut niveau de services dédiés à la Grande Plaisance", envisagé dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) . « *Ce projet monopoliserait une partie du milieu marin et du littoral au profit d'usagers de navires de très grandes tailles tout autour de la Corse* ».

**L'extraction de sable**, est faite en masse au mépris des équilibres naturels et aggrave l'érosion côtière. **La bétonisation littorale** pose problème à tous points de vue et il faut faire respecter les réglementations existantes.

**Plusieurs activités sectorielles posent problème du fait des nuisances ou pollutions qu'elles génèrent**

**Les feux d'artifice tirés sur la mer** polluent l'eau et sont néfastes pour la faune et la flore du fait des produits toxiques dangereux relargués. **Les engins de plage à moteur de type jet-skis**, créent une pollution sonore à grande distance. Il serait souhaitable de les autoriser au-delà des 300m de la côte, voir plus au large.. **La navigation de plaisance** n'est pas assez réglementée ni taxée : Dans les ports de plaisance, une très grande majorité de bateaux restent à quai plus de la moitié de l'année et souvent rejettent leurs effluents directement. Il faudrait les taxer plus fortement, en fonction de la durée de séjour à quai. Pour limiter le nombre excessif de bateaux de loisirs dans les criques et leurs impacts cumulés il est proposé d'équiper ces criques de corps morts posés par les services publics auxquels les bateaux devraient s'attacher, avec le paiement d'une taxe. **Les gros navires à quai polluent l'air respiré par les riverains à Marseille et récemment à Sète. Les chantiers navals**, petits et gros, posent de nombreux problème de rejets de polluants à la mer. La pêche au chalut est impactante pour les milieux et prélève beaucoup de ressources ; un moratoire de quelques années est suggéré en attendant le renouvellement des stocks. **Une activité commerciale de largage des baigneurs auprès des dauphins** se développe de façon alarmante en Méditerranée, loin du whale watching pratiqué selon des règles respectueuses de la vie animale. **La privatisation de zones de plages naturelles** transformées en zones de bar polluantes et bruyantes. **Les rejets sauvages d'eaux usées sur la plage** ou la côte dans les zones touristiques ( campings et activités diverses..)

**La différence de règles entre les plaisanciers et les pêcheurs professionnels** quant à la taille légale des espèces pêchées est mal comprise: Une uniformisation serait souhaitable, ou au moins une cohérence des règles puisque le but est de préserver la ressource et de permettre son renouvellement. Par ailleurs la réglementation pour la pêche de loisirs est jugée trop complexe pour être comprise et bien respectée

**Aquaculture non grata ?** Le problème est qu'on n'en parle pas selon ce contributeur alors que l'aquaculture raisonnée serait une alternative efficace et écologique vis à vis de la production d'animaux terrestre (boeuf, porc, poulet,...). La France, 2ème ZEE au monde, importerait 86% des produits de la mer qu'elle consomme...avec des standards de qualité bien différents des nôtres ; des questions sont toutefois soulevées quant à l'impact de l'aquaculture du loup et de la dorade.

### 3 – Les risques

	Nombre de contributions
<b>Total</b>	<b>21</b>

**Pour se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique pour le littoral, il est nécessaire de :**

**Mieux comprendre les phénomènes naturels de sédimentation et d'érosion, comme le rôle des éléments structurants naturels (ex : dunes de sable) ou encore celui des aménagements perturbant (ex : barrage en rivière bloquant le transport naturel des sédiments en aval) est indispensable** pour prendre les décisions appropriées en terme d'aménagement et de limitation des risques Les préconisations fondamentales comme l'interdiction du dragage du sable au large des côtes, qui ne font qu'aggraver l'érosion du trait de côte, et le contrôle strict de tous travaux sur le trait de côte sont formulées ainsi que la nécessité d'étude d'impact sérieuses concernant les perturbations potentielles des aménagements vis-à-vis du milieu marin, de la courantologie, des évolutions dans les apports alluvionnaires. Ces études sont essentielles à la pertinence des propositions d'aménagement et doivent accompagner les débats publics avec les populations concernées avant toute décision.

**Privilégier une réflexion plus approfondie sur le recul stratégique et l'anticipation des effets d'une hausse inévitable du niveau de la mer** et préparer un plan national d'aide aux communes concernées pour anticiper et faciliter les déplacements et relogements d'activités et de population semble prioritaire désormais.

Une solution financière est proposée pour les délocalisations via une procédure de DUP et d'expropriation avec mise en place de compensation en lien avec l'usage de l'immeuble exproprié: habitation principale, secondaire, immeuble de rapport, commerce lié à la plage...et de la situation vis à vis du risque. Pour la financer : appliquer strictement la loi du 16 septembre 1807, augmenter la taxe de séjour et permettre le bail temporaire dans les ZAART (PPL en cours de discussion).

La question du devenir des sites construits récemment sur le sable comme la Grande Motte est posée notamment avec la nécessité de faire des choix sur ce qui sera préservé ou non, de la rentabilité des investissements. Il est suggéré que les zones en-dessous de 2 m NGF, soient rachetées par la collectivité pour être renaturalisées (zones humides) ou consacrées à l'agriculture (élevage, maraîchage), et ainsi recréer un littoral résilient et attractif .

**Sensibiliser les élus et les populations locales sur les risques encourus d'une artificialisation et de la « bétonisation » du trait de côte** qui accentuent les effets de la houle en saison hivernale et parfois, via les épis, brise lames ou digues accentuent le problème d'érosion en aval des ouvrages et ne font que déplacer les problèmes, ainsi que les prélèvements de sable au large des côtes tout aussi néfastes pour l'érosion.

## 4 – Autres commentaires sur la vision proposée

	Nombre de contributions
Total vision d'avenir	19
Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade Méditerranée ?	3
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	11

**Penser la Méditerranée comme un bassin versant transfrontière**, permettrait d'impliquer toutes les parties (individus, états, organisations, ..) vers un but commun de gestion raisonnée de la ressource, tout en en préservant les usages..

### Exemple des DOM TOM

La France n'est pas que l'hexagone ; allons voir du côté ultra-marin qui se tourne vers l'économie bleue durable. Dans une étude très complète publiée le mardi 30 janvier, les Instituts d'émission d'Outre-mer, IEDOM et IEOM, se sont penchés sur l'Economie bleue dans ces territoires.

### Une solution Reef Balls contre l'érosion littorale.

#### Qualité de l'air

Pour inciter les communes à lutter contre les pollutions de l'air (émissions de moteurs, particules fines, oxyde de soufre et d'azote..), créer un pavillon équivalent au « pavillon bleu » pour les eaux de baignade, auquel les mairies sont sensibles.

**Plaidoyer pour le cabanon marseillais** considéré comme partie de la culture traditionnelle

**Réaménager certains sites anthropisés**, afin de permettre de recouvrer des courants qui alimentent le littoral en sédiments utiles à la reconstitution et à la survivance de certains écosystèmes.

**Proposition de création d'une île artificielle** au large de la côte d'Occitanie, vitrine pour la découverte et la diffusion des connaissances et innovations liées à la mer et aux EMR

## Contributions les plus appréciées pour Méditerranée

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

Tristan, le 31 janvier 2018 à 14h17 : « Les eaux pluviales en ruisselant sur les chaussées se chargent en polluants qui sont transférés directement à la mer. Pour limiter cela, il faut penser l'aménagement urbain de façon à imperméabiliser le moins possible. Cela passe par des chaussées perméables avec réservoir, noues paysagères avec des plantes filtrantes, etc... Ces techniques alternatives permettent non seulement de limiter l'apport de polluants à la mer, mais aussi à limiter le risque inondation ». (20 likes)

FNE- 20 février- 18h48 Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Méditerranée. (33 likes)

Fred Aula, 05 Mars 2018 – 07h26, Stop plastique « Interdire purement et simplement le plastique. Emballage , couverts , gobelets , sacs , contenant de restauration , pailles . Sur emballage inutile, .... Aider le développement du zéro déchet Appliquer une politique stricte en terme de respect de la propreté et du tri et recyclage . Nice semble être un modèle sur certain sujet Essayez déjà ça ... on aura déjà de bon résultat .nice » (9 likes).

### 2 – Activités et usages

Alain Rozenbaum, le 1<sup>er</sup> février 2018 à 9h14 : « Le "jet ski" pose un problème de rapport bénéfice/nuisance : pour une personne qui s'amuse à faire "vroom vroom", plusieurs milliers de personnes subissent un bruit qui les amène au bord de la crise de nerf. Il y a là un déséquilibre manifeste, qui justifierait qu'on interdise purement et simplement cette activité (sans compter la pollution qu'elle génère, ni les risques de collisions) ». (14 likes)

FNE- 20 février- 18h54, Certains navires émettent autant de particules fines qu'un million de voitures. Cette importante pollution de l'air affecte directement les travailleurs des ports et les riverains. Les habitants du littoral méditerranéen sont d'autant plus vulnérables que leurs côtes ne possèdent pas, comme en mer du Nord, de zone de contrôle des émissions, espace où la pollution de l'air du transport maritime est à la fois contrôlée et limitée. Pourtant, les ports méditerranéens accueillent des porte-conteneurs et autres navires de croisière aux dimensions et aux pollutions gargantuesques. Ainsi, le plus gros paquebot du monde l'Harmony of the Seas fait régulièrement escale à Marseille et émet, avec ses 16 cheminées, près de 450 kg de particules fines par jour, soit plus que les émissions de plusieurs grandes villes réunies. Propositions : - Mettre en place une zone de contrôle des émissions (ECA) sur la façade méditerranéenne; - Développer les bornes électriques et de Gaz Naturel Liquéfié à quai. (35 likes)

Morgane le Bars, 27 Février 2018 – 17h25, limiter la navigation de plaisance à moteur : « *Les hors bord, les jet skis, sont bruyants, polluants (néfastes pour les poissons, dangereux pour les baigneurs, plongeurs...). Il me semble que leur usage devrait être restreint à certaines zones déjà urbanisées, dégradées etc.; et favoriser les bonnes pratiques, la plaisance "douce", la voile, les moteurs électriques, solaires etc... A terme, interdire les moteurs thermiques pour les usages ludiques sur l'eau.* » (6 likes)

Lapôte Charlotte, 02 Mars 2018 – 12h17, Pollution « *- La surpêche entraîne un appauvrissement progressif de la biodiversité et au fil du temps une diminution des ressources. Il me semble urgent que les contrôles soient plus soutenues et que les peines plus lourdes afin d'éviter les débordements. - Le luxe est un volet dont on ne parle jamais, peu de sanctions sont attribuées, ils sont pourtant les champions de la pollution ! Les bateaux de croisières érodent les côtes il suffit de ce rendre à Venise pour en peser les conséquences... A cela s'ajoute la consommation massive de carburant, la dégradation de la qualité de l'air, la perturbation du fond marin et pour finir la gaspillage alimentaire de masse. L'éco-tourisme ne doit pas seulement être vu comme un effet de mode mais plus comme un équilibre fondamental entre l'activité touristique et la conservation des zones naturelles. -Les rejets de la part de certaines entreprises est intolérable et doit-être sanctionnés également.* » (6 likes)

### **3 – Les risques**

Tristan, le 2 février 2018 à 14h58 : « *Interdire le « dragage » du sable au large - Cette pratique qui consiste à prélever du sable en mer pour agrandir les plages érodées avant la saison estivale doit être interdite. Ça ne fait que renforcer le problème de l'érosion.* ». (12 likes)

FNE- 21 février 9h44- Tandis que l'urbanisation galope sur le littoral, l'élévation du niveau de la mer, elle, grignote peu à peu le rivage. Pour faire face à cette double pression, préserver les citoyens des risques littoraux et sauvegarder notre magnifique patrimoine naturel, il n'existe aujourd'hui qu'un seul outil juridique : la loi Littoral. Il est capital que la France veille à sa bonne application et réfléchisse avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses et opérationnelles sur le long terme qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens, qui ont été relativement oubliées jusqu'ici, s'avèrent essentielles afin de mieux intégrer la culture du risque dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral ; - Mener une campagne à l'échelle de la façade méditerranéenne pour sensibiliser élus et citoyens aux risques littoraux. (29likes)

keltoum chaouche, 04 Mars 2018 – 10h42, Faire entrer en cohérence les TRI et l'urbanisme de Marseille « *Construire en zone inondable via une autorisation exceptionnelle de l'Urbanisme de Marseille est courant ces dernières années. Dans la zone du stade Vélodrome, un bassin tampon de la station d'épuration a été construit à 36 m de profondeur dans une zone cuvette (10 m d'élévation et à 1 km de la mer), en lieu et place d'un terrain qui aurait absorbé l'eau. Autour ? des habitations (des "barres d'immeubles" selon les documents du prestataire privé pressé de commencer son chantier), des écoles. Les eaux ? des rejets domestiques et industriels, parfois des eaux d'hôpitaux, de ruissellement de routes sur 18 communes des BdR (dont Fos), il est attesté qu'elles contiennent des métaux lourds, des HAP, des éléments radioactifs en quantités supérieures aux normes. La Préfecture ? absente pour protéger les riverains, très présente pour donner toutes les autorisations nécessaires. Et pourtant les cartes de TRI qu'elle édite montrent bien que cette cuvette est inondable. Que de contradictions!* » (3 likes).

#### **4 – Autres commentaires sur la vision proposée**

Paris-India Daynà - 14 février 23h42- Nettoyer ! J'aime imaginer que les collectivités organisent des opérations "plages propres" plus régulièrement (avant et après la "saison touristiques") ... Et, il n'y a pas que les plages à touristes ... mais aussi de petits coins sympas qui regorgent de détritits en tous genres ... Quelquefois, il faudrait de vrais moyens techniques pour enlever ces masses de déchets ... Je n'y arrive pas tout seul ...(2 likes)

Catherine Vigo, 27 Février 2018 – 14h18, façade méditerranéenne « Faire respecter la loi littorale par toutes les communes, et aussi les propriétaires privés devraient y être contraints aussi, le rachat des espaces côtiers étant très chers... Eviter les constructions durables... Il faut obtenir des mairies une coopération par des lois... Limiter les ports de plaisance et marinas, contrôler les amarrages hors ports, aider à la reforestation des zones incendiées. Organiser le nettoyage des eaux de baignades » (3 likes).